

**Procès-verbal de la 68<sup>ème</sup> Réunion du  
CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL (CEI) DE LA CIID  
Mexico, Mexique  
Première session plénière d'ouverture: 10 octobre 2017, 09H00 – 10H30  
Deuxième session: 14 octobre 2017, 09H00 – 12H30  
Troisième session: 14 octobre 2017, 13H30 – 17H30**

Le Conseil Exécutif International (CEI) est chargé de la gestion des affaires de la Commission internationale des irrigations et du drainage (CIID). Le CEI examine toutes les questions de nature politique qui peuvent être initiées ou parrainées par un Comité national membre ou par un Membre de Bureau ou par le Comité de Direction, et peut lui-même initier et déterminer ou conseiller et décider toute question politique. Toutes les questions relevant du fonctionnement exécutif, administratif et financier de la CIID doivent être présentées à l'approbation du Conseil et sa décision sera définitive. Le CEI se compose des Membres de Bureau et des représentants de chaque Comité National et se réunit chaque année.

**Première session plénière d'ouverture: 10 octobre 2017, 09H00 – 10H30**

La 68<sup>ème</sup> réunion du Conseil Exécutif International de la CIID est organisée en trois sessions. La session plénière d'ouverture s'adresse à toutes les parties prenantes, aux experts, aux représentants, aux partenaires et aux observateurs pour communiquer les questions d'intérêt général ainsi que présenter les Prix annuels de la CIID et les reconnaissances. La session plénière d'ouverture est assistée par plus de 600 délégués venant de 56 pays. Ils participent aux différents groupes de travail, équipes de travail et comités au cours de quatre jours suivants. La session principale du CEI, qui s'est déroulée en deux sessions le 14 octobre, prend toutes les décisions sur la base des résultats et des recommandations des organes de travail et des comités permanents. La liste des participants qui ont assisté à la session principale de la 68<sup>ème</sup> réunion du CEI figure à **l'Annexe 1 (page 41)** et comprend les représentants de 32 Comités nationaux, 10 Membres de bureau, anciens Présidents et Vice-Présidents ainsi que les observateurs.

**Point 1 du Procès-verbal du CEI : Remarques de bienvenue et d'ouverture du Président**

1. Le Président Dr. Saeed Nairizi accueille les membres aux réunions du 68<sup>e</sup> CEI. Il remercie encore une fois le MXCID pour l'excellente organisation de la Réunion malgré le récent tremblement de terre dévastateur auquel le pays a dû faire face. Il souhaite la paix aux âmes défuntes et promet d'accorder le soutien à la population endeuillée et souhaite un prompt rétablissement.
2. Dans son discours inaugural, le Président souligne le rôle que la CIID doit jouer en collaboration avec la communauté internationale de l'eau dans la perspective des nouvelles conditions difficiles de la pénurie croissante de l'eau et des changements climatiques qui constituent une menace imminente. Le Président met l'accent sur les principaux progrès réalisés par la Commission au cours de la dernière année depuis la réunion du CEI à Chiang Mai et précise d'avoir une approche cohérente de la mission de la CIID auprès des différentes parties prenantes.
3. Accompagné du Secrétaire général Avinash C. Tyagi, du Vice-président Dr. Ding Kunlun - Président du CPAT et du Vice-président M. Bong Hoon Lee - Président du CPSO, le Président M. Nairizi informe que le document sera largement diffusé pour sensibiliser toutes les parties prenantes engagées dans la gestion de l'eau agricole (AWM) sur les possibles voies à suivre dans leur domaine d'activité. Il souligne que le document de vision comprend des contributions pertinentes de diverses parties prenantes de l'AWM. Pour mettre en évidence la mission, la vision et les objectifs de la CIID, et contribuer à améliorer l'utilisation de l'eau dans les activités agricoles dans les zones rurales du monde entier, le Président Dr. Saeed Nairizi dévoile la «Feuille de route vers la Vision CIID 2030: Un monde plus sûr en eau, libre de la pauvreté et de la faim». S'exprimant à cette occasion, le Président déclare que la feuille de route vers la Vision CIID 2030 est l'un des meilleurs documents disponibles dans le monde sur la façon dont nous pouvons gérer la gestion de l'eau agricole pour éradiquer la pauvreté et la faim. Il apprécie le travail effectué par le Groupe consultatif sous la direction du VPH Dr. Hüseyin GÜNDOĞDU, et d'autres membres tels que Dr. Sylvain Perret, le VPH Dr. Willem Vlotman, le VPH Dr. Gerhard Backeberg, le VP Ian Makin, la VP Prof. Charlotte de Fraiture, le VP Er. Waseem Nazir et le Secrétaire général Avinash C. Tyagi, CIID.

**Point 2 du Procès-verbal du CEI : Présentation des questions à discuter au cours des réunions de l'organe de travail : Secrétaire Général, Président du CPAT et Président du CPSO**

4. Le Secrétaire Général présente l'Ordre du jour et attire l'attention des membres sur les principales questions telles que la Vision à Action, les Amendements aux Statuts et aux Règlements Intérieurs CIID, le Programme International de Recherche pour l'Irrigation et le Drainage, le Programme d'Appui Technique pour l'examen pendant la session. Il souligne que deux questions très importantes seront discutées dans le cadre de l'Ordre du jour du CPF: (i) Rapport sur la viabilité financière de la CIID et (ii) Révision des formules de cotisation annuelle. Il informe que les membres aura l'occasion de discuter de la question de la cotisation annuelle lors d'autres sessions de l'organe de travail.

5. Le VP Dr Ding Kunlun, Président du CPAT informe les membres présents que le PLAN D'ACTION 2017-2021, qui fait partie de la Feuille de Route, inclut les activités identifiées par les Groupes de travail, les Groupes de travail régionaux, les Comités nationaux et le Bureau central CIID pour mettre en œuvre les Stratégies. Il souligne que le plan d'action est dynamique et doit être mis à jour périodiquement. Il conseille aux groupes de travail d'envisager leur rôle dans le plan d'action et de proposer un mécanisme de suivi. Il attire également l'attention des membres sur les propositions visant à rendre les réunions des organes de travail plus productives.

6. Le Vice-président Bong Hoon Lee, Président du CPSO, fait de brèves présentations sur les aspects importants que divers GT devaient prêter attention à l'élaboration d'un mécanisme de suivi de la Feuille de route vers la Vision CIID 2030 qui est l'un des principaux points de l'Ordre du jour. Il attire l'attention des membres sur le projet de «Stratégie de la gestion des connaissances» de la CIID qui prévoit une collecte, une compilation, une intégration et une diffusion plus efficaces des résultats de la CIID pour diverses communautés de parties prenantes pour leur sensibilisation, collaboration et / ou développement des capacités.

**Point 3 du Procès-verbal du CEI : Présentation par les Comités Nationaux : Somalie**

7. Le représentant du Comité national de la Somalie (SONCID) n'a pas pu participer à la réunion et partager les aspects concernant le scénario de la gestion de l'eau agricole en Somalie.

**Point 4 du Procès-verbal du CEI : Présentation des Prix : WatSave, Meilleur Rapport, Comité national bien performant, Organe de travail bien performant et Reconnaissance des Ouvrages d'irrigation patrimoniaux**

**Pt. 4.1 du Procès-verbal du CEI : Présentation du Prix WatSave**

8. Le PH Gao Zhanyi (Chine), en tant que Président du Panel de juges du Prix WatSave 2017, présente son rapport et recommande au Conseil de décerner les Prix dans quatre catégories: (i) **Prix de la technologie** pour «Développer le calculateur d'économies d'eau pour estimer les économies d'eau» à M. Chris Norman et à M. Carl Walters (Australie); (ii) **Prix de la Gestion innovatrice de l'eau** pour «Promouvoir des interventions d'économie d'eau dans les grands systèmes d'irrigation» à M. Wang Aiguo (Chine); (iii) **Prix des Fermiers** pour «Une gestion efficace de l'eau par les interventions coopératives des agriculteurs» à Dr. Sharad Deshmukh (Inde); et (iv) **Prix du Jeune professionnel** pour la «Conception d'un micro-lysimètre pour calculer précisément les besoins en eau agricole» à M. Mahdi Sarai Tabrizi (Iran). Le Président remet aux gagnants les plaques et l'argent du prix.

**Point 4.2 du Procès-verbal du CEI : Présentation du Prix pour le Meilleur rapport publié dans la Revue CIID "Irrigation et Drainage"**

9. Parmi tous les articles publiés dans la Revue CIID "Irrigation and Drainage" au cours de l'année 2016, le meilleur article a été annoncé par le Président du CR-JOUR, PH Prof. Dr. Bart Schultz. Le Prix est décerné à Sabine J.Seidel, Stefan Werisch, Klemens Barfus, Michael Wagner, Niels Schütze et Hermann Laber d'Allemagne pour leur article intitulé «Évaluation sur le terrain des stratégies de la planification de l'irrigation à l'aide d'un modèle mécaniste de croissance agricole».

**Point 4.3 du Procès-verbal du CEI : Présentation du 6<sup>e</sup> Prix au Comité national bien performant (BPNCA-6)**

10. Le PH Gao Zhanyi (Chine), Président du Panel des juges du BPNCA-6, annonce le résultat de l'évaluation, estimant que l'IRNCID est le Comité national le plus performant sur la base des travaux entrepris au cours des trois dernières années. Le Prix comprenant une plaque de citation et un trophée est remis par le Président.

**Pt. 4.4 du Procès-verbal du CEI : Présentation du 5<sup>e</sup> Prix pour l'Organe de travail bien performant (BPWA-5)**

11. Le Prix n'a pas été décerné car aucun des groupes de travail n'a présenté de candidature pour le BPWA-5.

**Point 4.5 du Procès-verbal du CEI : Reconnaître "les Ouvrages d'irrigation patrimoniaux (HIS)"**

12. Le Président du panel des juges, le Vice-président Bong Hoon Lee - Président du CPSO, présente au Conseil les structures historiques d'irrigation et de drainage identifiées comme les structures d'irrigation patrimoniaux. En conséquence, le Conseil les reconnaît en tant que «Ouvrages d'irrigation patrimoniaux» en provenance de: **Australie:** Déversoir Goulburn, Vanne de protection contre les crues des vignobles de Bleasdale; **Chine:** Ancien système d'irrigation du fleuve Jaune, système d'irrigation de l'ancien déversoir de Hanzhong et système d'irrigation de Huang Ju; **Japon:** Système d'irrigation de Doen, système d'irrigation de Nasu, système d'irrigation de Matsubara-Muro et canal d'irrigation d'Odai; **Corée:** Barrage de Dangjin Hapdeoijke et de Manseokgeo (réservoir d'Ilwang) et **Mexique:** Chinampa (ferme préhispanique utilisant irrigation souterraine) et barrage de La Boquilla. Les structures d'irrigation reconnues comme HIS seront plus tard incluses dans le Registre CIID de HIS.

13. Le Président remet la "Plaque et le Certificat" à cet effet aux agences propriétaires de ces structures. Le Président CIID remet la plaque de Chinampa (ferme sub-irriguée préhispanique) et le barrage de La Boquilla à S.E. le Président du Mexique lors de la Cérémonie d'Ouverture du 23<sup>e</sup> Congrès CIID en présence du Maire de Mexico.

**Deuxième session: 14 octobre 2017, 09H00 – 12H30**

**Point 5 du Procès-verbal du CEI : Rapport sur les dispositions adoptées sur les décisions du 67<sup>e</sup> CEI et les décisions prises par le Comité de Direction (CD)**

14. Le Secrétaire Général note que les actions sont initiées ou achevées sur toutes les décisions prises par le 67<sup>e</sup> CEI au cours de l'année. Le Conseil approuve les décisions prises par le Comité de Direction au nom du CEI conformément à l'Article 8.1 des Statuts CIID et à l'Article 3.9.2 des Règlements Intérieurs CIID, telles que présentées à l'**Annexe 2 (page 43)**.

**Point 6 du Procès-verbal du CEI : Rapport du Secrétaire Général**

15. Le Secrétaire général Ir. Avinash C. Tyagi présente le Rapport Annuel 2016-17 et présente également le progrès physique et financier réalisé sur les activités menées au cours de la période d'avril 2017 jusqu'à la date de la réunion du Conseil.

**Point 7 du Procès-verbal du CEI : Présentation sur le Thème de Stratégie «Projets»**

16. Les activités techniques de la CIID sont organisées dans le cadre de quatre thèmes de stratégie, à savoir Connaissances, Projets, Bassins et Exploitation agricole. Actuellement, il existe cinq groupes de travail dans le cadre du Thème de Stratégie «Projets», à savoir, GT-SDRG, GT-IOA, GT-M & R, GT-WATS et GT-IDM. Le VP Dr. Ding Kunlun (Chine), Co-Animateur du Thème de stratégie, fait une présentation sur le Thème de stratégie «Projets» analysant le travail entrepris par les organes de travail faisant partie de ce thème.

17. Le Vice-président, Dr. Kunlun, fait remarquer que selon le sujet et les mandats des groupes de travail, il existe des chevauchements entre différents groupes de travail dans le cadre du thème. Par exemple, le GT-IOA, le GT-M & R et le GT-WATS traitent de la «tarification des services d'irrigation et du recouvrement ou du partage des coûts». De même, les aspects «institutionnels et organisationnels» sont couverts par le GT-IOA, le GT-M & R et le GT-WATS, tandis que l'aspect de «calcul de l'eau» est couvert par le GT-WATS et le GT-IDM; et «l'évaluation de la perte d'eau dans diverses composantes des systèmes d'irrigation» sont couvertes par le GT-WATS, le GT-IDM et le GT-M & R. Il propose que pour ces aspects communs, les groupes de travail doivent rassembler leurs forces pour préparer conjointement les réalisations ou les livrables.

18. Le VP Dr. Kunlun met l'accent sur le fait que certaines questions soulevées à la 13<sup>e</sup> IDW, telles que les mesures visant à améliorer la qualité de l'eau de drainage; les mesures pour réduire le volume d'eau de drainage; l'adaptation de nouveaux critères de conception en faveur de l'environnement; et l'application de méthodes de drainage alternatives devraient être traitées par le GT-SDRG. Il souligne également que les activités ou les sujets relevant du Thème de stratégie-Projets devraient mettre l'accent davantage sur les problèmes au niveau du système que sur les techniques et dispositifs individuels. En d'autres termes, il dit que les connaissances systématiques, les méthodologies, les approches ou les techniques complètes sont nécessaires pour améliorer les systèmes

d'irrigation et de drainage afin d'améliorer l'efficacité globale, la productivité et la durabilité. Cela peut impliquer l'ingénierie, la gestion, l'exploitation et la maintenance, les ressources et les aspects financiers, ou tous.

19. Afin d'améliorer la visibilité des groupes de travail et d'autres objectifs de la CIID, il est nécessaire de réaliser les "produits" techniques tels que les méthodes, les directives, les orientations, les manuels, etc., qui sont plus demandés par les Comités nationaux pour les travaux au niveau du projet. Il donne des exemples de produits publiés précédemment par la CIID, tels que les "Lignes directrices pour la réhabilitation et la modernisation des projets d'irrigation" (W. Price, GT-IDM de la CIID, 1999) et RAP et MASSCOTE comme outils d'évaluation pour la réhabilitation et la modernisation des projets d'irrigation existants (FAO, 2008), qui sont tous utilisés comme éléments indicatifs dans de nombreux pays, dont le texte figure à l'Annexe 3, page 44.

**Point 8 du Procès-verbal du CEI : Programme international de recherche pour l'irrigation et le drainage (IRPID)**

20. Il a été informé au Conseil que le Plan IRPID révisé ([http://www.icid.org/irpid\\_scheme.pdf](http://www.icid.org/irpid_scheme.pdf)), était approuvé par le 67<sup>e</sup> CEI par la Résolution du CEI-3/67, et que les Comités nationaux CIID étaient notifiés par la notification n° 6 de 2017 en date du 23 février 2017, les exhortant à établir des nœuds régionaux dans le cadre du Régime IRPID révisé, ayant pour but de promouvoir la recherche en irrigation et drainage pour réaliser la Vision de la CIID: «Un monde sans eau et sans pauvreté grâce au développement rural durable». Actuellement, deux nœuds régionaux fonctionnent: l'un à Téhéran, hébergé par l'IRNCID et l'autre à Pékin, hébergé par le CNCID.

21. Le Conseil propose que les propositions d'ouverture de nouveaux nœuds régionaux puissent être examinées par le Comité consultatif créé pour l'IRPID, à savoir AC-IRPID, sur la base des propositions faites par les Comités nationaux hôtes volontaires qui remplissent les conditions requises pour la création d'un nœud régional dans le système IRPID. Le Conseil approuve la proposition du CPAT sur la question de l'établissement de nœuds IRPID en Afrique et dans les régions méditerranéennes, et pour cela les Comités Nationaux d'Egypte et d'Italie peuvent préparer des propositions formelles pour l'approbation de l'AC-IRPID. Le CEI approuve également l'appel lancé par le CPAT aux nœuds régionaux de commencer à obtenir le modèle de base de données « Irrigation Research (IrriSEARCH) dans l'AWM », qui doit être rempli par les nœuds régionaux et les Comités nationaux affiliés. Il note que la base de données mise au point par le Bureau central en tant qu'outil contribuerait à la réalisation des objectifs de l'IRPID.

**Point 9 du Procès-verbal du CEI : Rapports des Présidents des Comités permanents**

**Point 9.1 du Procès-verbal du CEI : Comité Permanents des Finances (CPF)**

22. Le VPH Laurie Tollefson, Président du CPF, présente au Conseil le rapport de la 38<sup>ème</sup> réunion du CPF tenue le 9 octobre qui figure à l'Appendice I, page 65 (version anglaise). En tant que Président de l'Equipe de Travail chargée d'examiner la structure des adhésions et les formules de cotisation annuelle (EP-AM), le Président du CPF présente également le rapport de l'EP soulignant la «viabilité financière de la CIID» en tant qu'organisation à la lumière de la Feuille de route pour la Vision CIID 2030 dévoilée lors de la session plénière d'ouverture du Conseil.

23. Le Conseil approuve la recommandation du CPF selon laquelle les formules de 1991 utilisées actuellement devront être mises à jour comme suit et les taux de cotisation annuelle seront recalculés tous les trois ans lors de la réunion du CEI au cours d'une année du Congrès.

**Les formules révisées :**

$$S(2017) = \{1515 + \text{UNC} + 1900 A^{**0,35}\} \times \{\ln F\} \dots \quad \{\text{pour le Comité National avec } A > 9,35 \text{ Mha}\}$$

$$S(2017) = \{1515 + \text{UNC} + 1360 A^{**0,5}\} \times \{\ln F\} \dots \quad \{\text{pour le Comité National avec } A < 9,35 \text{ Mha}\}$$

où,

- (i) S(2017) est la cotisation en \$ américains;
- (ii) UNC, pour les pays versant la contribution d'ONU
  - < 0,30 pour cent: UNC = 0.
  - >0,3 pour cent mais < 0,6 pour cent: UNC = 725 \$ américains
  - >0,6 pour cent mais < 1,5 pour cent: UNC = 1450 \$ américains
  - >1,5 pour cent mais <3,0 pour cent: UNC = 2175 \$ américains
  - > 3,00 pour cent: UNC = 2900 \$ américains

(iii) A est la superficie pondérée bénéficiaire calculée comme suit: (A is the Weighted Benefitted Area):

Superficie pondérée bénéficiaire =  $IA + (0,5) * DA$  ..... si  $IA > DA$

Superficie pondérée bénéficiaire =  $DA + (0,5) * IA$  ..... si  $DA > IA$  et superficie irriguée (IA- irrigated area);  
Bassin versant (DA-drainage area)

(iv) F est le Facteur d'Inflation cumulatif pour trois ans tel qu'obtenu à partir des données du FMI?

24. Le Conseil approuve également la recommandation du CPF selon laquelle, afin de faciliter la transition vers la nouvelle cotisation, les Comités nationaux auront la possibilité, jusqu'au 31 décembre 2017, d'indiquer si les superficies bénéficiaires indiquées dans le Tableau 1 figurant à l'**Annexe 4, page 47** et utilisées pour calculer la cotisation sont correctes ou non. Les Comités nationaux, s'ils trouvent que les zones utilisées sont correctes, peuvent indiquer comment ils aimeraient que le nouveau régime de cotisation soit adopté dans les trois prochaines années. Si aucune objection n'est reçue de la part du Comité national, la nouvelle cotisation annuelle sera augmentée par le Bureau central selon les calculs du tableau 1. En cas d'objection en raison du rapprochement des chiffres des superficies irriguées et drainées, le sujet sera soumis au CPF, qui prendra la décision définitive par le biais d'une réunion virtuelle avant le 31 mars 2018 et ratifiée par le CEI par la circulation parmi les Comités nationaux.

25. Il a été informé au Conseil que le coordonnateur national de l'Indonésie a réduit à 700 dollars américains le montant total des frais d'inscription pour le WIF3 au lieu des 800 dollars américains précédemment proposés. Le Conseil approuve les frais d'inscription révisés, ce qui donnera lieu à une participation accrue au WIF3 à Bali en 2019.

26. La CEI note que le CPF avait recommandé que les organisateurs futurs soient invités à proposer un système à deux niveaux de la structure de frais d'inscription afin que les experts, qui ne sont pas en mesure de payer les frais d'inscription élevés, puissent bénéficier d'une réduction des frais d'inscription pour participer aux événements CIID. Cependant, les membres du CEI s'opposent à la proposition et déclarent qu'il ne sera pas pratique de la mettre en œuvre. Le Conseil rejette la proposition.

27. Le Conseil approuve le point de vue du CPF selon lequel les actifs financiers tels que les fonds opérationnels des banques devraient être investis de manière plus professionnelle et qu'il faut explorer la possibilité d'investir certaines réserves opérationnelles dans d'autres instruments financiers tels que les fonds communs (Mutual Funds) (à faibles risques). Le Conseil approuve également la recommandation du CPF selon laquelle la CIID devrait constituer progressivement une réserve équivalente aux dépenses de l'année précédente en raison des fortes fluctuations dans les ressources financières et devrait se prémunir contre certains risques.

28. Le Conseil approuve la proposition faite par le CPF de construire des bureaux supplémentaires dans le bâtiment du Bureau central pour donner à bail les bureaux à louer afin de générer davantage de revenus. Le Conseil conseille au Secrétaire général d'étudier la possibilité d'obtenir un prêt (environ 70 millions de roupies) pour la construction des bureaux supplémentaires auprès de sources autres que YES Bank, car un prêt de Yes Bank pourrait compromettre la position de la CIID dans la négociation du prix du marché des bureaux loués à ceci.

29. Le Conseil approuve la recommandation faite par le CPF de créer une Equipe de Travail spéciale chargée d'étudier la possibilité de créer une unité commerciale indépendante dont les bénéfices pourraient être réinvestis dans le budget de la CIID.

**Point 9.2 du Procès-verbal du CEI : Comité Permanent de la Stratégie et de l'Organisation (CPSO)**

30. Le VP Bong Hoon Lee, Président du CPSO, présente au Conseil le rapport de la 28<sup>ème</sup> réunion du CPSO tenue le 12 octobre 2017. Le rapport du CPSO figure à l'**Appendice II (page 71 version anglaise)**.

31. Le Conseil approuve le mécanisme proposé par le CPSO pour suivre le Plan d'action. Il accepte que les groupes de travail puissent être invités à suivre l'évolution des activités et à en rendre compte à leurs comités permanents respectifs en ce qui concerne les activités identifiées dans le plan d'action. Le Conseil est également convenu que les co-animateurs du Thème devraient également faire le point, dans leur rapport de synthèse au CPAT, sur les progrès réalisés par les groupes de travail dans le cadre du plan d'action.

**Point 9.3 du Procès-verbal du CEI : Comité Permanent des Activités Techniques (CPAT)**

32. Le VP Dr. Ding Kunlun, Président du CPAT, présente au Conseil le rapport de la 37<sup>ème</sup> réunion du CPAT tenue le 13 octobre 2017. Le rapport du CPAT figure à l'**Appendice III (page 75 version anglaise)**.

33. Le Conseil soutient à l'opinion du CPAT selon laquelle la comptabilité de l'eau devrait être en mesure de prendre en compte les eaux souterraines, qui joue un rôle essentiel au sein de l'AWM. Il exhorte les experts des pays membres à utiliser les outils générés dans le cadre de l'initiative.

34. Le Conseil approuve la recommandation du CPAT selon laquelle les Comités nationaux devraient obligatoirement assurer la participation de leurs experts désignés aux activités des groupes de travail et devraient procéder à un examen périodique de la contribution / participation de leurs experts. Sur la proposition du Président, le Conseil demande au Secrétaire général d'explorer la possibilité pour certains Comités nationaux de gérer les groupes de travail spécifiques et d'apporter le soutien au Président pour poursuivre le mandat du GT.

35. Le Conseil approuve également le fait que les résultats des ateliers techniques devraient être largement partagés en les publiant sous forme d'un article dans les Nouvelles CIID, etc. Il soutient également la recommandation que le Secrétaire général doit agir pour augmenter le nombre des membres dans la composition des groupes de travail en écrivant aux Comités nationaux et en même temps en explorant la possibilité d'offrir la réduction des frais d'inscription à un ou deux membres actifs des groupes de travail fonctionnant bien.

36. Le Conseil approuve les recommandations du CPAT selon lesquelles le GT (nouveau ou ayant la prolongation du mandat) devrait être approuvé seulement si au moins 10 Comités nationaux soutiennent ses activités en parrainant ses experts pour participer aux activités du GT. Il demande au Secrétaire général de distribuer les documents d'orientation des nouveaux Groupes de travail proposés à tous les Comités nationaux pour évaluer leur intérêt et leur soutien. Le Conseil approuve les mandats révisés du GT-HIST et du GT-SDTA tels qu'ils figurent à **l'Annexe 5, page 51**.

37. Le Conseil approuve le rapport sur les résultats du 23<sup>e</sup> Congrès figurant à **l'Annexe 6, page 53**, tel que recommandé par le CPAT. Le Conseil note que lors de la présentation des résultats du Congrès à la session de synthèse, les membres s'étaient opposés à la déclaration de «faible efficacité d'irrigation pas mal» dans le cadre des recommandations de la Question 61 et qu'il n'y a pas de discussion concluante sur le sujet.

**Point 9.4 du Procès-verbal du CEI : Discussions tenues et décisions prises sur les recommandations des Comités Permanents**

38. Le Conseil, après délibérations sur les recommandations et les rapports du CPF, du CPSO et du CPAT dans sa totalité, prend les décisions à travers les résolutions en tenant en compte le rapport du Secrétaire général présenté dans le cadre du Point 6 de l'Ordre du Jour.

39. Le Conseil adopte les résolutions sur les questions financières de la CIID présentées dans le Rapport du CPF, et sur les questions d'ordre organisationnel et technique de la CIID présentées dans les rapports du CPSO et du CPAT, figurant à la **Résolution du CEI-1/68 et à la Résolution du CEI-2/68 ((page 11 et page 12), respectivement**. Le Conseil approuve les comptes vérifiés de la CIID pour l'exercice 2016-2017, tels qu'ils figurent à **l'Annexe R1.1, page 15**, le budget révisé pour l'exercice 2017-2018, et le budget pour l'exercice 2018-19, comme indiqué à **l'Annexe R1. 2, page 21**.

40. Le Conseil approuve les changements survenus dans la composition de divers organes de travail au titre du CPSO et du CPAT et, par conséquent, l'actualisation et la consolidation de la composition de tous les organes de travail figurent à **l'Annexe 7, page 55**.

41. Sur la base du rapport du CPF présenté par le Président VPH Laurie Tollefson, le Conseil approuve l'adhésion de l'Afghanistan en tant que membre de la CIID, tout en approuvant provisoirement l'adhésion de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et du Vietnam sous réserve du paiement de cotisation annuelle au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**Troisième session: 14 October 2017, 13:30 – 17:30 hours**

**Point 10 du Procès-verbal du CEI : De Vision à l'Action**

42. Le Conseil remercie le Groupe consultatif d'avoir préparé la "**Feuille de route pour la Vision CIID 2030**" ([http://www.icid.org/icid\\_vision2030.pdf](http://www.icid.org/icid_vision2030.pdf)), qui était finalement lancée par le Président lors de la session plénière de la réunion du Conseil. La feuille de route comprend un Plan d'action pour la période 2017-21 dans lequel les activités identifiées par les différents GT, GTR, CN et Bureau central pour mettre en œuvre les stratégies visant à atteindre les objectifs organisationnels sont compilées.

43. Le Conseil approuve la recommandation faite par le CPAT mettant l'accent sur le rôle joué par les groupes de travail dans la mise en œuvre de la vision. Le Conseil souhaite que les groupes de travail intègrent de manière appropriée les activités identifiées dans leurs plans d'action et développent en même temps leurs activités futures alignées sur les stratégies. Il est important que les groupes de travail focalisent leurs activités sur les résultats mesurables, qui pourraient faire partie des produits qui pourraient être diffusés aux Comités nationaux.

44. Le Conseil approuve les recommandations du CPAT (point 4 du procès-verbal du CPAT) selon lesquelles le mécanisme actuel des animateurs des Thèmes de stratégies présentant l'étude du fonctionnement des groupes de travail dans le cadre de leur thème respectif chaque année, devrait être utilisé pour suivre les progrès de la Feuille de route. Ce mécanisme devrait être suivi rigoureusement et les co-animateurs de thème devraient essayer d'assister aux réunions des groupes de travail dans le cadre de leurs thèmes respectifs, discuter avec les Présidents les questions et s'assurer qu'il n'y a pas de chevauchement. Les Présidents des groupes de travail doivent rendre les réunions des groupes de travail plus attrayantes sur le plan technique en prenant des mesures préparatoires lors des réunions virtuelles des groupes de travail avant de préparer l'ordre du jour des réunions.

Une résolution reflétant la décision du Conseil sur le mécanisme de suivi des progrès de la mise en œuvre du Plan d'action figure à la **Résolution du CEI-3/68, page 13**.

#### **Point 11 du Procès-verbal du CEI : Equipe de pilotage sur la revitalisation du réseau CIID (TF-REV)**

45. Le Conseil note que lors de sa 67<sup>ème</sup> réunion à Chiang Mai, il avait examiné le rapport de l'EP et avait accepté ses recommandations générales et avait prolongé son mandat d'une année pour analyser les Termes de Références (TDR) concernant les raisons du retrait des Comités nationaux européens récemment. Sur la base des contributions supplémentaires recueillies auprès des Comités nationaux européens, l'EP a finalisé son rapport [http://www.icid.org/revitalization\\_report.pdf](http://www.icid.org/revitalization_report.pdf)). L'EP recommande que le Conseil demande au Groupe de travail régional européen, qui est en contact avec les Comités nationaux de la région, et le mieux placé pour présenter les solutions possibles pour résoudre le problème posé dans les autres Termes de Référence de l'EP-REV - TDR 3 «Examiner les Statuts de divers Comités nationaux européens et étudier leurs dispositions opérationnels financiers» et TdR 4 «Étudier les raisons du retrait des Comités nationaux européens du réseau CIID récemment et proposer les moyens de retenir ces pays en tant que membres de la CIID». Le Conseil demande au GTRE de présenter ses conclusions sur les TdR 3 et 4 relatifs aux CN européens et de les présenter à la prochaine réunion du Conseil en 2018, et approuve la clôture de l'EP.

#### **Point 12 du Procès-verbal du CEI : Equipe de pilotage chargée de guider le processus de partenariat global (EP-GPP)**

46. La première réunion du Groupe consultatif de haut niveau (GCHN) sur les « Partenariats pour la gestion de l'eau agricole (AWM) » s'est tenue le 10 octobre 2017 à Mexico. Le discours inaugural présenté par le M. Roberto Ramírez de la Parra, Président du MXCID et Directeur général de la CONAGUA et le Dr Saeed Nairizi, Président de la CIID, ont donné le ton à la réunion. Le Secrétaire Général de la CIID, Ir. Avinash C. Tyagi, fournit les informations de base menant à l'organisation du Groupe consultatif de haut niveau (HLAG) à Mexico durant les événements annuels de la CIID. La CIID met en place des mesures pour engager tous ses pays membres dans l'élaboration de politiques pour une gestion durable de l'eau agricole dans un environnement en évolution. Le GCHN était composé de ministres / cadres supérieurs des départements de l'irrigation et du drainage afin de délibérer et de fournir des conseils sur le processus.

47. Il est rappelé que la CIID a créé en mars 2017 une Equipe de Pilotage spéciale chargée de guider le processus de partenariat global (GT-GPP) afin de soutenir le mandat du Groupe consultatif de haut niveau pour développer davantage le partenariat et pour poursuivre les initiatives clés suivantes:

- (a) Reconnaissance de la gestion de l'eau agricole (AWM) en tant que composante importante de l'ODD 6 et 2;
- (b) Développement de pratiques et d'outils de plaidoyer appropriés pour donner la priorité aux politiques et consacrer d'investissements plus importants à l'AWM et l'irrigation et le drainage
- (c) Élaboration des indicateurs spécifiques de l'AWM aux niveaux régional, national et local pour le développement durable de la gestion durable de l'AWM, de l'irrigation et du drainage compte tenu du changement climatique et des pressions accrues sur l'allocation de l'eau agricole.
- (d) Intégration des connaissances par le biais d'un centre distribué mais virtuellement intégré au niveau des partenariats pour développer les capacités nationales / locales par la formation et l'éducation et le partage des meilleures pratiques, techniques, manuels, connaissances et savoir-faire pratiques.

**Point 13 du Procès-verbal du CEI : Rapport du Sous-Comité chargé d'étudier les amendements éventuels aux Statuts/aux Règlements Intérieurs**

48. Conformément à la décision prise à la 67<sup>ème</sup> réunion du CEI tenue à Chiang Mai l'année dernière, un sous-comité a été créé chargé du mandat suivant d'étudier les amendements éventuels aux Statuts et aux Règlements Intérieurs.

- (a) Accorder une double adhésion aux membres du Comité national ainsi qu'aux membres de la CIID pour une cotisation unique.
- (b) Apporter des changements à la composition des groupes de travail, en particulier en ce qui concerne l'admission de plus d'un membre d'un Comité national au groupe de travail autre que le jeune professionnel désigné sur la base de la recommandation faite par le Sous-Comité chargé d'enquêter sur la structure, la planification des réunions et la composition des groupes de travail (SC-SSMWG)
- (c) Apporter des recommandations du Groupe de travail sur la revitalisation du réseau CIID (TF-REV)
- (d) Apporter des recommandations du Groupe de travail chargé d'examiner la structure de l'adhésion et les formules de cotisation d'adhésion annuelle aux membres (TF-AM)
- (e) Apporter tout autre changement qui pourrait être soumis à l'approbation du Comité.

49. Le Président du Sous-Comité, le PH Peter Lee, présente le rapport du Comité et fournit une mise à jour au Conseil. Il informe le Conseil que, conformément à l'Article 12 des Statuts concernant les amendements aux Statuts et aux Règlements Intérieurs, le rapport du Sous-comité était distribué aux Comités nationaux de la CIID le 13 juillet 2017 (plus de deux mois avant la réunion du CEI), avec la demande de fournir leurs commentaires / propositions avant le 15 août 2017. Le Conseil est informé qu'aucun commentaire ou proposition de changement n'était reçu indiquant que les membres de la CIID étaient d'accord avec les changements proposés.

50. Le Président du Sous-Comité informe le Conseil que la proposition du CPSO d'apporter les modifications à la composition du CPSO en incluant le représentant des Jeunes professionnels en tant que Vice-président du CPSO ne peut pas être incluse car l'amendement proposé n'a pas été distribué à l'avance aux Comités nationaux membres. Il propose que le représentant des Jeunes professionnels puisse continuer en tant que Vice-président comme observateur jusqu'à ce que la modification proposée soit distribuée à tous les membres de la CIID. Le projet de résolution reflétant la décision du Conseil est présenté sous forme de la **Résolution du CEI-4/68, page 14**. Les Statuts et les Règlements Intérieurs actualisés de la CIID sont disponibles sur [http://www.icid.org/icid\\_constitution.pdf](http://www.icid.org/icid_constitution.pdf) et [http://www.icid.org/icid\\_bylaws.pdf](http://www.icid.org/icid_bylaws.pdf), respectivement.

**Point 14 du Procès-verbal du CEI : Etats des Conférences/Congrès/Forums futurs CIID**

51. Le CEI note que jusqu'à maintenant, il a approuvé les lieux de ces principaux événements CIID:

- (a) 8<sup>ème</sup> Conférence Régionale Asiatique, Katmandu, Népal, 2-4 mai 2018,
- (b) 69<sup>ème</sup> CEI et Conférence internationale, Saskatoon, Canada, 12-17 août 2018
- (c) 9<sup>ème</sup> Conférence Internationale sur la Micro Irrigation, Aurangabad, Inde, janvier 2019
- (d) 70<sup>ème</sup> CEI et 3<sup>ème</sup> Forum mondial d'irrigation Bali, Indonésie, 1-7 septembre 2019
- (e) 71<sup>ème</sup> CEI et 24<sup>ème</sup> Congrès International des Irrigations et des Drainage, Sydney, Australie, 22-28 septembre 2020

52. Le Conseil est informé que les représentants du NENCID, du CANCID, de l'INCSW, de l'INACID et de l'IACID ont évalué les progrès réalisés dans la préparation des événements susmentionnés - aspects financiers au CPF et aspects organisationnels et techniques au C-CONGR et au CPSO. Le Conseil approuve les frais d'inscription révisés pour ces événements, tels qu'ils figurent à l'**Annexe 8, page 63**.

53. Le Conseil note également que le Bureau central de la CIID a invité les Comités nationaux à présenter les propositions pour accueillir les prochains événements CIID suivants et qu'aucune proposition n'était reçue avant la réunion du CEI:

- (a) 27<sup>ème</sup> Conférence Régionale Européenne (au-delà de 2020)
- (b) 5<sup>ème</sup> Conférence Régionale Africaine (au-delà de 2020)
- (c) 72<sup>ème</sup> Conseil Exécutif International (2021)



54. Le représentant de l'ANAFIDE exprime la volonté du Comité national d'organiser la 5<sup>ème</sup> Conférence régionale africaine, et le Comité national de la Géorgie, qui était admis comme nouveau membre par le CEI, exprime son désir d'accueillir le 14<sup>e</sup> Atelier international sur le drainage. Les deux Comités nationaux ont été conseillés par le Conseil de soumettre leurs propositions pour accueillir les événements dans le Formulaire A prescrit afin qu'elles puissent être examinées de manière appropriée par le CPF et les organes de travail concernés.

**Point 15 du Procès-verbal du CEI : Election des Membres de Bureau 2017-2020**

55. Conformément aux dispositions des articles 7.2.3 et 7.2.4 des Statuts CIID, M. Mohamed Abd-El-Moneim Wahba (Égypte); Dr. Ding Kunlun (Chine); M. Bong Hoon Lee (Corée) arrivent au terme de leur mandat de 3 ans à l'issue du Congrès. En réponse à la circulaire adressée par le Bureau Central invitant les candidatures aux postes de 3 Vice-Président pour le terme 2017-2020, conformément aux Statuts 2.3.1 de la CIID, quatre candidatures ont été reçues à la date limite de réception, soit le 14 juin 2017. Afin d'élire trois vice-présidents sur les quatre candidats, une élection par scrutin secret a été organisée pour les représentants des Comités nationaux présents lors de la réunion du Conseil. Le Conseil élit M. Naoki Hayashida (Japon), Dr. Brian T. Wahlin (États-Unis) et Dr. K. Yella Reddy (Inde) comme Vice-Présidents de la CIID pour le mandat 2017-2020 dans l'ordre de leur ancienneté, sur la base des votes recueillis par chaque candidat.

56. En vertu du Règlement Intérieur CIID 2.5 - Nomination par le Président, la nomination pour le poste de Président peut être reçue jusqu'à un mois avant la réunion du CEI. En conséquence, il a été demandé au Comité national sud-africain de la CIID (SANCID) de présenter une nomination. Il a déposé la candidature du VPH Felix Reinders pour le poste du Président de la CIID. Le Conseil Exécutif élit à l'unanimité M. Felix B Reinders comme le Président de la CIID pour la période 2017-2020 qui débutera à l'issue des voyages d'étude etc. à la fin du 23<sup>e</sup> Congrès et prendra fin à l'issue des voyages d'étude etc. à la fin du 24<sup>e</sup> Congrès (prévu de tenir en septembre 2020 à Sydney, Australie).

57. Le Président, Dr. Nairizi, félicite le Président élu, M. Felix Reinders, ainsi que les Vice-Présidents nouvellement élus, et exprime sa satisfaction sur le résultat de l'élection.

**Point 16 du Procès-verbal du CEI : Nomination du nouveau Secrétaire général CIID**

58. Conformément à l'article 7.6 des Statuts CIID concernant le recrutement du nouveau Secrétaire général; Le Président, en tant que Président du Comité de Direction, nomme le nouveau secrétaire général. Sur la base de la nomination faite par le Président, le Conseil approuve la nomination et nomme le Secrétaire Général. En conséquence, le Président, agissant en qualité de président du Comité de Direction, présente sa proposition en nommant M. Ashwin B Pandya au poste de nouveau secrétaire général. Le Conseil approuve la nomination de M. Ashwin B. Pandya au poste du Secrétaire général de la CIID pour un mandat de trois ans, à savoir le 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020.

**Point 17 du Procès-verbal du CEI : Présentation des Plaques CIID aux Président et Vice-Présidents sortants et aux Présidents des organes de travail**

**Point 17.1 du Procès-verbal du CEI : Président et Vice-Présidents sortants**

59. Les plaques de citations sont présentées au Président et aux trois vice-présidents sortants pour leurs services pour avancer les activités de la CIID durant leur mandat.

Dr. Saeed Nairizi	Iran	Président	2014-2017
Dr. Mohamed Abd-El-Moneim Wahba	Egypte	Vice-Président	2014-2017
Dr. Ding Kunlun	Chine	Vice-Président	2014-2017
M. Bong Hoon Lee	Corée	Vice-Président	2014-2017
Ir. Avinash C. Tyagi	Inde	Secrétaire Général	2012-2017

**Point 17.2 du Procès-verbal du CEI : Présidents sortants des organes de travail**

60. Les plaques de citation sont présentées aux Présidents sortants des organes de travail suivants pour leurs conseils louables aux activités des organes de travail concernés.

1. PH Prof. Dr. Bart Schultz (Pays-Bas), Président, SC-E-THEMES (2014-2016)
2. VPH Felix B. Reinders (Afrique du Sud), Président du GT sur les Systèmes d'Irrigation à la Parcelle (GT-SIP) (2004-2016)
3. Dr. Sylvester Mpandeli (Afrique du Sud), Président du Groupe de Travail Régional Africain (GTRAF) (2013-2016) (2013-2016)
4. Dr. Laszlo G. Hayde (Hongrie), Président du Groupe de Travail Régional Européen (GTRE) (2010-2015)
5. Dr. Luis Felipe Alcocer (Mexique), Président du Comité des Congrès/Conférences (C-CONGR) (2016-2017)

**Point 18 du Procès-verbal du CEI : Questions diverses avec l'autorité du Président**

Avec l'autorisation du Président, PH Peter Lee, au nom du Conseil, remercie Dr Saeed Nairizi pour le leadership dont il a fait preuve en établissant la Feuille de route pour la contribution de la Commission aux ODD pour avoir un monde libre de la pauvreté et de la faim et pour assurer la sécurité de l'eau. Le PH Dr Gao Zhanyi, s'exprimant également au nom du Conseil, exprime sa gratitude pour la passion avec laquelle le Secrétaire Général, M. Avinash Tyagi, a dirigé l'équipe du Bureau Central en apportant des changements pour le fonctionnement efficace et amélioré de la CIID en tant que réseau. Dr. Bart Schultz, Ph. D., remercie tous les membres du bureau sortants pour leurs conseils et leur soutien.



**RESOLUTION DU CEI-1/68 [Para 39, Pt. 9.4 du CEI]****CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL (CEI)****RESOLUTION DU CEI-1/68: QUESTIONS D'ORDRE FINANCIER DE LA CIID****Le Conseil**

**Acceptant** le rapport du Président du Comité Permanent des Finances;

**Notant ensuite** le rapport des Commissaires aux comptes légaux M/s. P.K. Chopra and Company; et

**Tenant compte de la** recommandation du Comité de Direction;

**Décide à l'unanimité**

1. De nommer le VPH Laurie Tollefson en tant que Président du CPF for a second term of three years and approve the nomination of Dr. Marco Arcieri (Italy) as a member of PFC.
2. Que les personnes, institutions et entreprises mentionnées ci-dessous ayant l'adhésion provisoire accordée par le Sous-comité de l'Administration Directe doivent être admises en tant que Membres de la CIID pour les périodes pour lesquelles elles ont payé la cotisation.
  - (i) M. L.B. Roy (Inde) – Membre à vie (Individu)
  - (ii) Dr Deepak Khare (India) – Life Membership (individu), **Provisionally**
  - (iii) M. Klaus Rottcher (Allemagne) - Individu
  - (iv) Dayu Water Saving Group Co. Ltd. (Chine) – Entreprise
  - (v) Electrosteel Castings Ltd. (Inde) – Entreprise
3. Que les Comités Nationaux du Brésil, de l'Arabie saoudite, de l'Espagne et du Zimbabwe doivent être déclarés "*Membres associés*" à partir du 1er janvier 2018, car conformément au Règlement Intérieur 13.2, ils n'ont pas versé la cotisation annuelle CIID depuis trois dernières années.
4. D'approuver d'adhésion de l'Afghanistan en tant que membre de la CIID conformément au Règlement Intérieur 9 de la CIID régissant la demande d'adhésion.
5. D'approuver les comptes vérifiés de la CIID pour l'exercice 2016-17 comme indiqué à l'**Annexe R1.1, page 15**.
6. D'approuver le budget révisé de la CIID pour l'exercice 2017-18 et le budget pour l'année financier 2018-19 comme indiqué à l'**Annexe R1.2, page 21**.
7. D'approuver les formules de cotisations d'adhésion révisées et d'autres recommandations faites par l'Equipe de Travail chargée d'examiner la structure des adhésions et les formules de cotisation annuelle (EP-AM)», figurant au **Para 23, page 4**, du Point 9.1 du procès-verbal du CEI.
8. De mettre en place une Equipe de travail chargée d'explorer la viabilité d'établir l'entreprise liée à la mission CIID pour générer des revenus.

**Apprécie**

1. Les Comités nationaux de l'Égypte, de la Thaïlande et de l'Iran pour verser la quote-part appropriée des frais d'inscription du 4<sup>ème</sup> Conférence régionale africaine, du WIF2 et du 67<sup>e</sup> CEI et du 13<sup>e</sup> Atelier international sur le Drainage respectivement au budget de la CIID.
2. Le Ministère des ressources en eau de la République populaire de Chine pour fournir une subvention spéciale de 50 000 \$ américains et le KCID pour fournir 30156 \$ américains pour la réalisation de diverses activités CIID au cours de l'exercice 2016-17.

**Demande**

1. Au CPF de suivre de plus près la viabilité financière de la CIID.
2. Au Comité de Direction de constituer une l'Équipe de travail spéciale au titre du paragraphe 8 et d'établir ses Termes de Référence.
3. Au Secrétaire général de prendre promptement des mesures pour réactiver l'inscription FCRA de la CIID par la FCRA afin que la CIID puisse recevoir les subventions.



**RESOLUTION DU CEI-2/68** [Para 39, Pt. 9.4 du CEI]**CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL (CEI)****RESOLUTION IEC-2/68: RESOLUTION DU CEI-2/68: QUESTIONS D'ORDRE ORGANISATIONNEL ET TECHNIQUE DE LA CIID****Le Conseil**

**Acceptant** les rapports et les recommandations des Présidents des Comités Permanents de la Stratégie et de l'Organisation, et des Activités Techniques;

**Tenant compte de** l'approbation du Comité de Direction; et

**Décide à l'unanimité**

1. D'approuver l'adhésion de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et du Vietnam provisoirement soumise au versement de leur cotisation annuelle au plus tard le 1er janvier 2018.
2. D'approuver le Programme complet d'Appui technique tel qu'indiqué à **l'Annexe R2.1, page 23**.
3. D'approuver le rétablissement de deux organes de travail existants: Groupe de travail sur l'histoire de l'irrigation, du drainage et de la maîtrise des crues (GT-HIST) et Groupe de travail sur le développement durable des régions à marée (GT-DDRM), avec les mandats révisés comme indiqué à **l'Annexe 5, page 51**.
4. D'approuver les recommandations faites par l'Equipe de pilotage sur la revitalisation du réseau CIID (EP-REV) et d'attribuer ses Termes de Références 3 et 4 à étudier les dispositions financières et opérationnelles des Comités nationaux européens et les raisons pour leur retrait du réseau CIID récemment.
5. D'approuver la clôture du Comité des Relations publiques et des Publications (C-PR & P) et de l'EP-REV avec effet immédiat.
6. De charger les SC-THÈMES d'aborder également les questions suivantes dans ses Termes de Référence:
  - a. D'établir la structure des réunions liées au CEI, en particulier les groupes de travail lors des événements annuels de la CIID, pour les rendre plus efficaces,
  - b. D'élaborer les lignes directrices pour rendre les réunions / sessions du GT de manière technique plus riches et bénéfiques pour les parties prenantes et les industries en explorant les moyens de combiner les réunions d'organes de travail avec les domaines d'intérêt commun ou en organisant les webinaires, etc.

**Apprécie**

1. La Société Coréenne de la communauté rurale (KRC) pour soutenir les activités de TSU.

**Demande**

1. Aux Comités nationaux de contribuer au Fonds créé pour entreprendre les activités du Programme d'appui technique (TSP) et profiter pleinement de la création de l'Unité. Le Conseil demande aux Comités nationaux de déléguer les bénévoles de temps en temps pour entreprendre les activités de TSP.
2. Au Comité de Direction de passer en revue les Termes de Référence du SC-E-THEMES et de coopter des membres, le cas échéant.



**RESOLUTION DU CEI-3/68 [Para 45, Pt. 10 du CEI]**

**CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL (CEI)**

**RESOLUTION DU CEI-3/68: UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA VISION CIID 2030**

**Le Conseil**

**Tenant compte du** Rapport du Groupe consultatif visant à élaborer le Projet de document de la Vision CIID 2030 établi par le Président CIID, en consultation avec le Secrétaire général CIID conformément à l'Article 3.9.8 des Statuts CIID, par la Notification no. 9 de 2014 en date du 26 novembre 2014,

**Notant** ensuite les recommandations faites par le CPSO et l'approbation du Comité de Direction

**Décide à l'unanimité**

1. D'encourager les groupes de travail à suivre les progrès des «Activités identifiées dans le cadre de diverses stratégies pour le Plan d'action 2017-21» joint à «Une feuille de route pour la Vision CIID 2030» et de faire rapport à leurs Comités permanents respectifs.
2. D'utiliser le processus d'examen annuel et quadriennal des activités du groupe de travail par les Animateurs du Thème de stratégie pour suivre les progrès réalisés simultanément et rendre compte au CEI.

**Demande**

1. Aux Comités nationaux d'utiliser la plate-forme de la réunion des membres du Bureau avec les Comités nationaux pour échanger et partager leurs expériences dans la mise en œuvre du Plan d'action



**RESOLUTION DU CEI-4/68 [Para 51, Pt. 13 du CEI]****CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL (CEI)  
RESOLUTION DU CEI-4/68: AMENDEMENTS AUX STATUTS ET  
REGLEMENTS INTERIEURS CIID****Le Conseil**

**Acceptant** le rapport du Sous-Comité chargé d'étudier les amendements éventuels aux Statuts et aux Règlements Intérieurs CIID, établi conformément à la décision prise à la 67<sup>ème</sup> réunion du CEI tenue à Chiang Mai, en Thaïlande, le 12 novembre 2016.

**Tenant compte de** l'approbation du Comité de Direction et du Comité des Membres de Bureau;

**Décide à l'unanimité**

1. D'adopter les amendements à l'Article 2.1 - Vision, Article 2.2 - Mission, Article 2.3 – Objectifs organisationnels; Article 2.4 - Portée; Article 3.3 – Adhésion, Articles 4.1 & 4.2 – Composition des Comités nationaux; Articles 5.1 & 5.2 – Membres directs; Article 6.12 – CEI; Article 7.11 – Notification aux banques; Article 7.18 – Responsabilités du Secrétaire Général; et Article 11.1 – Cotisations annuelles - tels que mentionnés à l'**Annexe R4.1, page 33 (version anglaise)**.
2. D'adopter les amendements au Règlement Intérieur 3.1 – Limitation des membres; Règlement Intérieur 3.9.4 (b) – Le Comité Permanent des Activités Techniques (CPAT); Règlement Intérieur 3.9.5 (a)&(c) – Le Comité Permanent de la Stratégie et de l'Organisation (CPSO); Règlement Intérieur 4.1.2 (i) – Contenu de l'Ordre du Jour; Règlement Intérieur 5.8 (5.8.2 (c)&(e)) – Obligations du Comité National hôte; Règlement Intérieur 5.9 (5.9.2(b)) – Actes d'un Congrès /Forum; Règlement Intérieur 9 (9.2&9.3) – Formulaire de demande d'adhésion; Règlement Intérieur 10 (10.1&10.2) – Participation des non-membres à un Congrès/Forum et Règlement Intérieur 13.2 – Arriérés de trois années - tels que mentionnés à l'**Annexe R4.1, page 33 (version anglaise)**.

**Demande**

1. Au Secrétaire général de mettre à jour en conséquence les Statuts et les Règlements Intérieurs de la CIID, de les télécharger sur le site Web et d'informer le Registre des Sociétés coopératives du Gouvernement de l'Inde en vertu de la Loi de 1860 sur l'enregistrement des sociétés.



**INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT****P.K. Chopra & Co.  
Chartered Accountants (Registered)**

To

The Members of the International Executive Council  
International Commission on Irrigation and Drainage (ICID-CIID)  
New Delhi

**Report on Financial Statements**

We have audited the accompanying financial statements of **International Commission on Irrigation and Drainage (ICID-CIID)** ("the society"- **PAN AAAAI1084P**), which comprise the Balance Sheet as at 31<sup>st</sup> March 2017, Income & Expenditure, Receipt and Payment for the year then ended and other explanatory information.

**Management Responsibility for the Financial Statements**

Management is responsible for the preparation of these financial statements that give a true and fair view of the financial position, financial performance and receipt and payments, of the society in accordance with accounting principles generally accepted in India for Not-for-Profit Organizations. This responsibility includes the design, implementation and maintenance of internal control relevant to the preparation and presentation of the financial statements that give a true and fair view and are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

**Auditor's Responsibility**

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with the Standards on Auditing issued by the Institute of Chartered Accountants of India. Those Standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgement including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the Society's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of the accounting estimates made by the management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

**Opinion**

Further we report that, in our opinion and to the best of our information and according to the explanations given to us, the financial statements give the information required by the Act in the manner so required and give a true and fair view in conformity with the accounting principles generally accepted in India.

1. In the case of Balance Sheet, of the state of affairs of the Society as at March 31, 2017; and
2. In the case of Income and Expenditure Account, of the excess of income over expenditure for the year ended on that date;
3. And in case of the Receipts and Payments Account, of the Receipts and Payments for the year ended on that date, we report that:
  - (a) We have sought and obtained all the information and explanations which to the best of our knowledge and belief were necessary for the purpose of our audit.
  - (b) In our opinion proper books of accounts as required by law have been kept by the ICID, so far as appears from our examination of those books.

- (c) The Balance Sheet, Income and Expenditure, and Receipts and Payment dealt with by this report are in agreement with the books of account.
- (d) In our opinion, the Balance Sheet, Income and Expenditure, comply with the relevant Accounting Standards.

Place: New Delhi

For **P.K. Chopra & Co.**

Chartered Accountants

FRN: 006747N

Date: 30<sup>th</sup> May 2017

Sd/-

Tarun Kandhari

Partner

Membership No. 074852



**INTERNATIONAL COMMISSION ON IRRIGATION AND DRAINAGE****BALANCE SHEET AS ON 31ST MARCH 2017**

<b>PARTICULARS</b>		<b>2016-17 Amount INR</b>	<b>2015-16 Amount INR</b>
<b>ASSETS</b>			
Property & Equipment	1	11,266,479	11,413,117
Receivables	2	18,548,685	12,969,440
Stock of Publications	3	251,130	241,800
Bank Balances & Cash in Hand	4	75,760,428	67,442,621
Subscription Accrued		3,095,246	3,083,580
	<b>Total Assets</b>	<b>108,921,968</b>	<b>95,150,558</b>
<b>LIABILITIES</b>			
Gulhati Memorial Lecture Fund	5	391,359	362,618
General Fund	6	55,056,122	48,890,317
Project Funds	7	-	228,913
Gratuity Fund	8	7,285,304	9,340,742
Leave Encashment Fund	9	5,723,148	-
Corpus Fund-WID Prizes	10	2,432,501	1,644,395
Security From Tenant	11	24,632,200	21,230,000
Subscription Received in Advance	12	4,086,770	2,939,243
Sundry Creditor, Payables & Provisions	13	9,271,440	10,496,051
Duties & Taxes Payable	14	43,124	18,279
	<b>Total Liabilities</b>	<b>108,921,968</b>	<b>95,150,558</b>

As per our separate Report of even  
date attached

For and on behalf of

**International Commission on Irrigation and Drainage (ICID)**

**For P.K. Chopra & Co.**

Chartered Accountants

Firm Registration No. 006747N

**Sd/-**

**Tarun Kandhari**

**Partner**

**Membership No. 074852**

**Sd/-**

**Vijay K. Labhsetwar**

**Director**

**Sd/-**

**Avinash C. Tyagi**

**Secretary General**

**Places: New Delhi**

**Dated: 30th May 2017**

**INTERNATIONAL COMMISSION ON IRRIGATION AND DRAINAGE**  
**INCOME AND EXPENDITURE ACCOUNT**  
**FOR THE YEAR FROM 1ST APRIL 2016 TO 31ST MARCH 2017**

PARTICULARS		2016-17 Amount INR	2015-16 Amount INR
<b>INCOME</b>			
Membership & Subscriptions	15	16,771,646	21,169,513
Sale of Publication	16	1,166,292	830,347
Special Contribution to the Budget	17	5,513,406	2,081,507
Interest on Fixed Deposits	18	3,245,951	4,691,434
Other Incomes	19	1,090,061	4,490,524
Rent and Provision of Services on Let Out Property		47,725,895	39,992,127
Special Subscriptions	20	3,896,642	-
Closing Stock	3	251,130	241,800
<b>Total</b>		<b>79,661,023</b>	<b>73,497,252</b>
<b>EXPENDITURE</b>			
Opening Stock of Publications	3	241,800	273,600
Compensation for Secretary General	21	3,667,644	3,320,081
Salaries & Allowances	22	28,645,480	18,322,443
Superannuation Relief to Retd. Employees		3,541,647	3,013,507
Service & Maintenance	23	4,543,796	5,203,681
Taxes and Utilities	24	16,773,753	24,343,110
Rehabilitation or Refurbishing and Maintenance of ICID CO Building	25	255,108	1,104,185
Publication, Knowledge Management and Dissemination	26	3,457,695	2,894,876
Conference Expenditure	27	1,459,985	1,089,786
Cooperation with Other Organization	28	54,071	-
Travel Expenditure	29	862,574	2,142,912
Depreciation on Fixed Assets	1	1,514,683	1,592,426
Workshop, Training and Studies	30	554,526	2,715,261
Other Expenditure	31	4,829,209	137,358
Excess of Income over Expenditures		9,259,052	7,344,026
<b>Total</b>		<b>79,661,023</b>	<b>73,497,252</b>

As per our separate Report of even date  
attached

For and on behalf of

**International Commission on Irrigation and Drainage (ICID)**

**For P.K. Chopra & Co.**

Chartered Accountants

Firm Registration No. 006747N

**Sd/-**

**Tarun Kandhari**

**Partner**

**Membership No. 074852**

**Places: New Delhi**

**Dated: 30th May 2017**

**Sd/-**

**Vijay K. Labhsetwar**

**Director**

**Sd/-**

**Avinash C. Tyagi**

**Secretary General**

**INTERNATIONAL COMMISSION ON IRRIGATION AND DRAINAGE  
RECEIPT AND PAYMENT ACCOUNT  
FOR THE YEAR FROM 1ST APRIL 2016 TO 31ST MARCH 2017**

<b>PARTICULARS</b>		<b>2016-17 Amount INR</b>	<b>2015-16 Amount INR</b>
<b>RECEIPTS</b>			
Cash & Banks (Balance Brought Forward)	31	67,442,621	61,413,339
Membership Subscriptions	32	15,170,429	14,176,234
Sale of Publications	33	80,988	823,217
Special Contribution to the Budget	34	5,096,124	2,081,507
Interest on Fixed Deposits	35	3,732,251	4,805,032
Special Subscription		3,743,474	6,270,123
Other Receipts	36	5,470,196	7,017,318
Rent and Provision of Services on Let Out Property		47,040,531	39,027,627
Income Tax Refund	37	305,180	4,405,085
<b>Total</b>		<b>148,081,793</b>	<b>140,019,482</b>
<b>PAYMENTS</b>			
Compensation package for Secretary General		3,656,094	3,320,081
Salaries and Allowances	38	24,727,620	18,371,843
Superannuation Relief to Retired Employees		3,541,647	3,013,507
Services & Maintenances	39	4,782,454	5,126,683
Taxes and Utilities	40	25,929,090	23,754,878
Rehabilitation or Refurbishing and Maintenance of ICID CO Building	41	255,108	1,104,185
Publications, Knowledge Management and Disseminations	42	3,457,695	2,884,876
Conference Expenditure	43	1,013,356	894,678
Cooperation with Other Organisation	44	54,071	-
Travel Expenditure	45	862,574	2,493,886
Special Subscription		-	7,969,198
Workshops, Trainings and Studies	46	494,520	2,915,261
Purchase of Fixed Assets	47	177,474	624,158
Other Payments	48	3,369,661	103,627
Cash & Banks (Balance Carry Forward)	31	75,760,429	67,442,621
<b>Total</b>		<b>148,081,793</b>	<b>140,019,482</b>

As per our separate Report of even date  
attached

**For P.K. Chopra & Co.**

Chartered Accountants

Firm Registration No. 006747N

**Sd/-**

**Tarun Kandhari**

**Partner**

**Membership No. 074852**

For and on behalf of  
**International Commission on Irrigation and Drainage (ICID)**

**Sd/-**

**Vijay K. Labhsetwar**

**Director**

**Sd/-**

**Avinash C. Tyagi**

**Secretary General**

**Places: New Delhi**

**Dated: 30th May 2017**



**APPROVED REVISED BUDGET 2017-2018 AND APPROVED BUDGET 2018-2019  
AND PRELIMINARY BUDGET 2019-2020 AND FORECAST BUDGET 2020-2021**

		Approved Revised Budget 2017-2018	Approved Budget 2018-2019	Preliminary Budget 2019-2020	Forecast Budget 2020-2021
			₹	₹	₹
<b>I</b>	<b>RECEIPTS</b>				
	1. Membership Subscriptions	17,266,000	19,968,000	20,028,000	20,094,000
	2. Sale of Publications	2,309,304	1,344,000	1,476,000	1,621,000
	3. Special Contribution to ICID Budget	7,000,000	3,399,000	9,504,000	16,698,000
	4. Interest on Fixed Deposits	4,798,000	5,546,000	5,791,000	5,791,000
	5. Other Receipts	2,026,934	2,421,410	5,842,000	1,405,000
	6. Rent and Maintenance Charges	49,264,000	49,264,000	56,461,000	56,461,000
	<b>TOTAL RECEIPTS</b>	<b>82,664,238</b>	<b>81,942,410</b>	<b>99,102,000</b>	<b>102,070,000</b>
<b>II</b>	<b>EXPENDITURE</b>				
	1. Compensation Package for Secretary General	5,135,000	6,819,000	5,771,000	6,118,000
	2. Salaries and Allowances	35,622,980	35,349,000	36,631,000	39,667,000
	3. Superannuation Relief to Retired Employees	5,243,000	4,882,000	5,175,000	5,486,000
	4. Service & Maintenance	7,191,000	7,341,000	7,770,000	8,129,000
	5. Taxes & Utilities	17,470,000	17,525,000	20,005,000	20,236,000
	6. Rehabilitation, Refurbishing and Maintenance of ICID CO Building	3,100,000	1,500,000	1,800,000	500,000
	7. Publication, Knowledge Management and Dissemination	4,741,000	4,417,000	5,104,000	4,797,000
	8. Conference Expenditure	3,500,000	2,100,000	2,700,000	3,200,000
	9. Cooperation with Other Organizations	330,000	330,000	395,000	330,000
	10. Travel Expenditure	1,800,000	2,200,000	2,650,000	2,650,000
	11. Purchase of Office Equipments	1,720,000	800,000	800,000	800,000
	12. Workshops, Training and Studies	1,800,000	2,500,000	2,500,000	2,500,000
	13. Other Expenditure	640,000	142,000	144,000	396,000
	<b>TOTAL EXPENDITURE</b>	<b>88,292,980</b>	<b>85,905,000</b>	<b>91,445,000</b>	<b>94,809,000</b>
	<b>Surplus/(Deficit)</b>	<b>(5,628,742)</b>	<b>(3,962,590)</b>	<b>7,657,000</b>	<b>7,261,000</b>





## PROGRAMME DE SOUTIEN TECHNIQUE (TSP)

### I. Contexte

1. L'augmentation de la production alimentaire avec moins d'eau sera le grand défi à relever dans les décennies à venir, en particulier dans les pays ayant des ressources en eau et terre limitées. L'utilisation efficace et durable de l'eau pour l'agriculture est devenue une priorité mondiale d'importance vitale, nécessitant des solutions urgentes et immédiates en vue d'intensifier la concurrence. On comprend parfaitement l'importance du renforcement des capacités pour parvenir aux développements durables dans les secteurs de l'irrigation, du drainage et de la gestion des crues. Le consensus parmi les décideurs dans le monde en développement est que le manque de capacités entrave le développement de l'agriculture irriguée. Bien que cette préoccupation ne soit pas nouvelle, elle reçoit maintenant beaucoup d'attention dans le monde de l'irrigation et du drainage, où elle devient une préoccupation importante en raison des complexités croissantes du développement, des solutions durables pluridisciplinaires, des liens étroits entre l'eau-l'alimentation-l'énergie, de changements rapides survenus dans le secteur de l'irrigation et du drainage, de la nécessité de réunir différents acteurs qui ne sont pas nécessairement des experts. En outre, de nombreux pays font face à une pénurie de personnes techniquement qualifiées.

### II Programme de soutien technique

2. Les Comités nationaux de la CIID ont exprimé le besoin de conseils professionnels et de soutien de la part de la CIID dans le lancement de certaines études et activités. Afin de répondre à cette exigence, un Programme de soutien technique est établi par la CIID. L'objectif du programme sera de:

**«Entreprendre les activités de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion de l'eau agricole (AWM) tout en soutenant le développement rural».**

3. Le Programme de soutien technique sera mis en œuvre par l'Unité d'appui technique (TSU), qui a été créée par la notification no. 1/2016 CIID dans le cadre du Groupe de Travail sur le Renforcement des capacités, la Formation et l'Education (GT-RCFE) avec l'approbation du Conseil exécutif international (CEI) lors de sa 66<sup>ème</sup> réunion tenue le 16 octobre 2015 à Montpellier, France, par la Résolution du CEI 3/66, tout en gardant à l'esprit l'exigence de renforcement des capacités, d'éducation et de sensibilisation du personnel technique travaillant dans le domaine de la gestion de l'eau agricole.

4. Suivent la portée des travaux et les résultats et les réalisations attendus du TSP:

- (a) Soutenir les pays membres dans
  - (i) L'évaluation générale des lacunes entre les capacités de la gestion de l'eau agricole (AWM) dans les pays et la proposition des solutions possibles pour combler les lacunes;
  - (ii) L'élaboration des rapports de faisabilité pour les petites et moyennes propositions d'irrigation, de drainage et de gestion des inondations,
  - (iii) Les besoins d'évaluation de la formation; et
  - (iv) L'initiative des programmes de renforcement des capacités.
- (b) Coordonner et mettre en place les programmes de renforcement des capacités de la CIID sous l'autorité générale du GT-RCFE et les directions administratives du Groupe principal; et
- (c) Elaborer une base de connaissances dans la gestion de l'eau agricole (AWM) avec l'aide des Groupes de travail CIID, des institutions partenaires et des pays membres;

### III Groupe principal

5. Un Groupe principal est mis en place avec la composition et les Termes de Références chargé de guider les activités dans le cadre du Programme d'e Soutien Technique:

#### **Composition**

- |     |                               |                 |
|-----|-------------------------------|-----------------|
| (a) | Président de la CIID          | - Président     |
| (b) | Président du CPAT             | - Membre        |
| (c) | Président du CPSO             | - Membre        |
| (d) | Président du GTRAF            | - Membre        |
| (e) | Président du GTRAS            | - Membre        |
| (f) | Président du GT-RCFE          | - Membre        |
| (g) | Secrétaire Général de la CIID | - Coordonnateur |

En outre, les représentants (au maximum deux à la fois) du partenaire financier contribuant au CDF, en particulier soutenant les activités spécifiques, seront cooptés par le Président.

#### **Termes de Référence (ToR)**

- (i). Finaliser et accorder les priorités au programme de travail de TSU;
- (ii). Examiner et surveiller les progrès des activités de TSU;
- (iii). Prendre des décisions administratives et financières relatives à l'engagement des bénévoles et d'autres experts; et
- (iv). Soutenir la mobilisation des ressources et prendre toutes les décisions financières.

#### **IV Mécanisme**

6. **L'Unité d'appui technique (TSU)** continuera à gérer les activités dans le cadre du Programme de soutien technique (TSP). Elle sera composée d'un réseau distribué d'experts bénévoles à court terme et à long terme qui s'engagent à consacrer dix jours-hommes au maximum pour la mission à court terme et jusqu'à 6 mois en tant qu'experts à long terme aux activités de TSU. Les activités seront soutenues par l'Unité de coordination (CU) établie au sein du Bureau Central. Les Comités nationaux et d'autres membres, y compris les institutions partenaires, seraient invités à déléguer le personnel à l'unité de coordination de TSU de temps en temps, selon les besoins. Les termes généraux de référence de l'expert à long terme indiquant la portée de la délégation des experts, les aspects financiers, etc. se trouvent à l'**Annexe A**, qui comprend également le formulaire de mise en candidature (**Annexe B**). Les experts / professionnels à long terme recevront des honoraires appropriés, conformément aux règlements du gouvernement indien, payables par des organisations non gouvernementales, des organisations à but non lucratif telles que la CIID et approuvées par le groupe principal.

7. Le formulaire de mise en candidature pour la députation d'experts à court terme figure à l'**Annexe C**. Etant donné du fait que les experts à court terme apporteront des contributions volontaires aux activités du TSU, la CIID leur versera des honoraires (100-150 USD) pour prononcer les discours et pour préparer des matières de discours en plus du tarif aérien en classe économique ainsi que des frais du déplacement et de l'hébergement par le Comité national bénéficiaire. Les voyages des experts volontaires en relation avec l'activité de TSU et les honoraires des experts seront soutenus par le CDF.

8. **Demande de soutien de TSU.** Afin d'obtenir le soutien de TSU, les Comités Nationaux exigeant l'appui de TPS soumettront leur demande sous formulaire prescrit (**Annexe D**) tout en fournissant des informations sur le type d'audience qui bénéficiera du programme, le bref aperçu du Programme pour lequel le soutien est recherché, des domaines dans lesquels l'expertise externe est requise, la contribution du Comité national bénéficiaire au coût des experts, etc. dans un format structuré afin de faciliter le traitement de la demande.

9. L'état des demandes reçues de la part des Comités nationaux sera maintenu dans un «registre des demandes». La première priorité sera accordée aux demandes pour lesquelles le bénéficiaire est prêt à fournir un soutien financier complet pour les services rendus par les experts en termes de voyage, d'hébergement, etc. et la participation de TSU sera essentiellement celle de la facilitation et de l'identification des experts. Suit l'établissement de la priorité pour le soutien de TSU:

- (a) Formations et ateliers dans le pays bénéficiaire entièrement financés par le Comité national bénéficiaire
- (b) Formations et ateliers dans le pays bénéficiaire partiellement soutenus par le Comité national bénéficiaire
- (c) Etude et préparation du rapport sur les besoins du renforcement des capacités d'un pays
- (d) Préparation de propositions de préféabilité pour les petits périmètres irrigués

10. En cas de demandes multiples d'un Comité national particulier, dans la mesure du possible l'équité sera maintenue en tenant compte des contraintes des fonds. Immédiatement après la réception de la demande, le TSU identifiera les experts en consultation avec le Président / les Vice-présidents du groupe de travail concerné. Sur la base des propositions reçues et de la disponibilité de la liste des experts à court terme, le TSU facilitera le processus et délèguera les experts au Comité national bénéficiaire pour soutenir le programme / l'activité du Comité national.

#### **V Fonds**

11. Pour assurer le bon fonctionnement de TSU, un **Fonds de renforcement des capacités** (CDF) est créé pour entreprendre les activités de TSU. Le Fonds sera soutenu par les pays membres sur une base volontaire.





**Annexe A à l'Annexe R2.1, Para 6****TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE L'EXPERT  
A L'UNITE D'APPUI TECHNIQUE (TSU) AU BUREAU CENTRAL CIID**

**Titre de poste:** Expert (Gestion d'eau agricole)  
**Lieu d'affectation :** Bureau Central CIID, New Delhi, Inde  
**Durée:** Six mois (*initialement*)

**Termes de Référence (ToR)****1. Contexte**

Les Comités nationaux de la CIID ont exprimé la nécessité d'avoir une orientation professionnelle et un soutien de la CIID pour initier certaines études et activités. En conséquence, la 66<sup>ème</sup> réunion du Conseil Exécutif International de la CIID tenue le 16 octobre 2015 à Montpellier, en France, a approuvé la mise en place d'une Unité d'appui technique de la CIID conformément à la Résolution du CEI 3/66 tout en tenant compte la nécessité du renforcement des capacités, de l'éducation et de la sensibilisation du personnel technique travaillant dans le domaine de la gestion de l'eau agricole. L'objectif et la portée des activités de TSU sont disponibles dans le Projet du Programme de Soutien Technique:

**2. Députation d'Expert à l'Unité d'appui technique (TSU)**

Conformément à la décision du CEI (Résolution 3/66), le TSU est mis en place au Bureau Central CIID situé à Delhi avec députation d'experts à court terme sur la base volontaire par les Comités nationaux qui y s'intéressent. La brève description de la portée des activités et d'autres termes et conditions figurent ci-dessous:

**2.1 Portée générale de la députation d'expert au TSU**

Les Comités Nationaux/Comité sont invités à considérer la députation de leurs experts de niveau intermédiaire à court terme pour soutenir les activités de TSU en ce qui concerne le programme de développement des capacités dans la gestion de l'eau agricole des pays les moins développés de l'Afrique et de l'Asie, y compris le soutien à l'élaboration de faisabilité des propositions pour l'irrigation à petite échelle, le drainage et la gestion des inondations. Les termes de référence détaillés d'experts figurent ci-dessous:

- (i). L'expert désigné par le Comité National / Comité à l'Unité d'appui technique (TSU) travaillera sur la base volontaire pour une période initiale de six mois.
- (ii). L'expert devrait être professionnellement qualifié dans le domaine de l'agriculture ou du génie des ressources en eau, de préférence, études post-universitaires.
- (iii). Il devrait avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le traitement des questions agricoles et de gestion de l'eau ayant une expérience dans les domaines de la recherche, du renforcement des capacités, de la formation, de la planification et du développement du projet, etc.
- (iv). Il devrait avoir l'âge entre 40 à 50 ans.
- (v). Il devrait maîtriser l'anglais oral et écrit, et posséder des compétences informatiques.

**2.2 Aspects financiers**

L'organisme parrain s'engage à soutenir tous les charges financières de l'expert en termes de salaire et de l'indemnité, des frais de voyage, d'indemnité journalière, d'hébergement, des frais de transport, d'assurances etc., pour réaliser la mission. Cependant, la CIID paiera des honoraires de Rs.10,000/- (150 \$ américains) {selon les normes du gouvernement de l'Inde} par mois.

**2.3 Documents**

Lors de députation d'expert au TSU, le Comité national peut bien vouloir fournir le curriculum vitae (CV) du candidat ainsi que les documents suivants:

- (a) Niveau d'éducation
- (b) Expérience professionnelle
- (c) Copie du passeport

La condition de délivrance du visa pour travailler en Inde pour les ONG et d'autres organisations est disponible sur: <http://mha1.nic.in/foreigDiv/OverviewVisa.html>



**Annexe B à l'Annexe R2.1, Para 6**

**UNITE D'APPUI TECHNIQUE AU BUREAU CENTRAL CIID**

**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE DES EXPERTS A LONG TERME**

**A. Expérience et d'autres détails personnels du candidat**

**1. Renseignements personnels**

**Nom**

**Poste**

**Organisation / Département**

**Genre**  Homme  Femme

**Date de naissance** Jour  Mois  Année

**Nationalité**

**Coordonnées, y compris courrier électronique**

<b>Détails du Passeport</b> <i>(veuillez joindre un exemplaire)</i>	<b>Numéro</b>	<b>Validité</b>	<b>Autorité émettrice</b>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**2. Antécédents scolaires et expérience (veuillez joindre un résumé bref):**

- (i) Degré et plus:
- (ii) Veuillez brièvement mentionner l'expérience dans le domaine de la gestion de l'eau agricole, de la gestion des inondations, de la sécheresse et les domaines connexes ayant une expertise dans la recherche, le renforcement des capacités, la formation, la planification et le développement du projet, (veuillez utiliser feuille séparée, si nécessaire.):
- (iii) Veuillez spécifier l'expérience sur le développement des propositions pour l'irrigation à petite échelle, la gestion des inondations et le drainage au niveau de faisabilité, le cas échéant:
- (iv) Expérience de travail dans les pays moins développés de l'Afrique et de l'Asie, le cas échéant:

**3. D'autres détails (veuillez spécifier):**

	<b>Passable</b>	<b>Bon</b>	<b>Excellent</b>
i. Bonne maîtrise de l'anglais			
Oral			
Ecrit			

- ii. Est-ce que vous être prêt à travailler dans les pays les moins développés de l'Afrique et de l'Asie à court terme?

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**B. Recommandation faite par l'Organisme parrain**

M./Mme. \_\_\_\_\_ est parrainé(e) pour travailler dans l'Unité d'appui technique de la CIID, New Delhi. Il est à certifier que les informations fournies ci-dessus sont exactes au meilleur de notre connaissance. Nous nous engageons à soutenir tous les charges financières de l'expert en termes de salaire et de l'indemnité, des frais de voyage, d'indemnité journalière, d'hébergement, des frais de transport, d'assurances etc., pour réaliser la mission.

Nom de personne

Poste

Nom de l'organisme parrain


Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**C. Recommandation faite par le Comité National CIID**

M./Mme. \_\_\_\_\_ est recommandé(e) de travailler dans l'Unité d'appui technique de la CIID, New Delhi.

Nom de personne

Poste

Nom du Comité national


Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_



Annexe C à l'Annexe R2.1, Para 6

**UNITE D'APPUI TECHNIQUE AU BUREAU CENTRAL CIID**

**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE DES EXPERTS A COURT TERME**

**A. Expérience et d'autres détails personnels du candidat**

**1. Renseignements personnels**

<b>Nom</b>	
<b>Poste</b>	
<b>Organisation / Département</b>	

**Genre**  Homme  Femme

**Date de naissance** Jour  Mois  Année

**Nationalité**

**Coordonnées, y compris courrier électronique**

**Détails du Passeport**  
*(veuillez joindre un exemplaire)*

Numéro	Validité		Autorité émettrice
--------	----------	--	--------------------

**2. Antécédents scolaires et expérience** (veuillez joindre un résumé bref):

- (v) Degré et plus :
- (vi) Veuillez brièvement mentionner l'expérience dans le domaine de la gestion de l'eau agricole, de la gestion des inondations, de la sécheresse et les domaines connexes ayant une expertise dans la recherche, le renforcement des capacités, la formation, la planification et le développement du projet, (veuillez utiliser feuille séparée, si nécessaire.):
- (vii) Veuillez spécifier l'expérience sur le développement des propositions pour l'irrigation à petite échelle, la gestion des inondations et le drainage au niveau de faisabilité, le cas échéant:
- (viii) Expérience de travail dans les pays moins développés de l'Afrique et de l'Asie, le cas échéant:

**3. Expertise dans les domaines relevant de la Gestion d'eau agricole** (veuillez sélectionner trois domaines)

- Aspects relevant de l'agronomie
- Bio-Drainage
- Adaptation au changement climatique
- Drainage
- Développement des régions à marées pour l'agriculture
- Gestion de la sécheresse
- Aspects Environnementaux de l'Irrigation et du Drainage
- Gestion des inondations

- o Développement et gestion d'irrigation
- o Gestion au niveau de l'exploitation agricole
- o Gestion participative de l'irrigation
- o Utilisation de l'eau de mauvaise qualité en agriculture
- o D'autres (Veuillez préciser )

**4. Connaissance des langues (Veuillez préciser):**

Langues	Passable	Bon	Excellent
i. Bonne maîtrise de l'anglais			
Oral			
Ecrit			
ii. Bonne maîtrise du Français			
Oral			
Ecrit			
iii. Bonne maîtrise d'autres langues			
Oral			
Ecrit			

iv. Est-ce que vous être prêt à travailler dans les pays les moins développés de l'Afrique et de l'Asie à court terme?

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**B. Recommandation faite par l'Organisme parrain**

M. \_\_\_\_\_ est parrainé(e) en tant qu'un expert à court terme (jusqu'à 10 jours) pour soutenir les activités de l'Unité d'appui technique de la CIID, New Delhi. Nous nous engageons à soutenir tous les charges financières de l'expert en termes de salaire et d'allocation pendant la période de mission.

Nous comprenons que la CIID / pays hôte prendra les dispositions pour le voyage et l'hébergement et que l'expert sera rémunéré selon la norme CIID.

Nom de personne

Poste

Nom de l'organisme parrain

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**C. Recommandation faite par le Comité National CIID**

M. \_\_\_\_\_ est recommandé(e) de travailler comme un expert de court terme pour soutenir les activités de l'Unité d'appui technique de la CIID, New Delhi.

Nom de personne

Poste

Nom du Comité national

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_



**Annexe D à l'Annexe 3, Para 8**

**UNITÉ D'APPUI TECHNIQUE AU BUREAU CENTRAL CIID  
FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE DES COMITÉS NATIONAUX**

**1. Nom du Comité national**

**2. Demande soumise pour (veuillez ✓ applicable et insérer le titre dans la case ci-dessous):**

- (a) Atelier/Formation dans le pays
- (b) Visite d'échange à un autre Comité national
- (c) Etudes/ Analyse des lacunes du renforcement des capacités dans le pays
- (d) Préparation du rapport de pré faisabilité

**3. Sujets de l'atelier / de la formation ou Portée de l'étude**

**4. Public cible de l'atelier/de la formation:**

**5. Dates approximatives et durée de l'événement**  
(Veuillez donner un préavis de 6 mois et un horaire flexible):

**6. Priorité de la demande** (si plus d'une demande est soumise dans un exercice financier):

**7. Veuillez indiquer quels coûts suivants seront pris en charge par le Comité national (veuillez ✓ applicable) :**

No.	Point	Oui	Non	Pas applicable
1	Frais de déplacement en avion international en classe économique.			
2	Voyages intérieurs/frais de transport (dans le pays)			
3	Frais du déplacement et de l'hébergement des experts			
4	Matériel de formation y compris sa reproduction			
5	Honoraires à l'expert			
6	Vidéographie des actes de discours			
7	Enquêtes ou études requises de la part des experts locaux			

**8. Description de la formation/atelier/étude proposés**

(Veuillez également joindre une courte description de l'événement ou de l'étude, la liste des sujets des discours, les discours prononcés par les experts locaux et ceux requis des experts externes CIID-TSU):

Attaché  Non attaché

**9. D'autres Institutions nationales impliquées dans l'activité:**

**10. Personne de contact pour l'activité :**

**11. Toute information supplémentaire:**

**Signés /soumis par:**

Président/ Secrétaire-Général/Secrétaire  
du Comité national /Comité

**Lieu:**

(Veuillez apposer la signature)

**Date:**







**RAPPORT DU  
SOUS-COMITE CHARGE D'ETUDIER LES AMENDEMENTS POSSIBLES AUX  
STATUTS/REGLEMENTS INTERIEURS CIID**

**A. CONTEXTE**

Le Conseil Exécutif International, à sa 67<sup>ème</sup> réunion tenue à Chiang Mai, en Thaïlande, le 12 novembre 2016, a approuvé la proposition d'accorder la double adhésion aux membres du Comité national au sein du Comité national ainsi qu'au sein de la CIID pour une cotisation unique et a demandé au Secrétaire général d'incorporer les amendements appropriés aux Statuts et aux Règlements Intérieurs CIID suite à cette décision et de les présenter lors de la réunion du Conseil en 2017 à Mexico.

Le Conseil a également pris note de la proposition faite par le CPAT d'autoriser plus d'un membre d'un Comité national au groupe de travail et a approuvé la mise en place d'un sous-comité composé des animateurs du thème de Stratégie et du Secrétaire général chargé d'enquêter sur la structure, la planification des réunions et la composition des groupes de travail et les amendements, le cas échéant, doivent être reprises dans les Statuts ou les Règlements Intérieurs qui seraient présentés à la réunion du Conseil du Mexique.

Suite aux observations et à la décision du 67<sup>e</sup> CEI, le Comité de Direction à sa première réunion virtuelle (MB1/17) tenue le 17 janvier 2017 a constitué un Sous-Comité chargé d'étudier les éventuels changements aux Statuts et aux Règlements Intérieurs et de proposer des amendements appropriés et a informé via la notification No 7 de 2017 en date du 20 avril 2017. Suivent la composition et le mandat du Comité, ainsi constitué:

**Composition**

(1)	Président Hon. Peter Lee	Président
(2)	VPH Felix Reinders	Membre
(3)	VP Bong Hoon Lee	Membre
(4)	VPH Ragab Ragab	Observateur
(5)	Ir. Avinash C. Tyagi	Membre-Secrétaire

**Mandat:**

- i. Accorder une double adhésion aux membres du Comité national ainsi qu'aux membres de la CIID pour une cotisation unique.
- ii. Apporter des changements à la composition des groupes de travail, en particulier en ce qui concerne l'admission de plus d'un membre d'un Comité national au groupe de travail autre que le jeune professionnel désigné sur la base de la recommandation faite par le Sous-Comité chargé d'enquêter sur la structure, la planification des réunions et la composition des groupes de travail (SC-SSMWG)
- iii. Apporter des recommandations de l'Equipe de travail sur la revitalisation du réseau CIID (TF-REV)
- iv. Apporter des recommandations de l'Equipe de travail chargée d'examiner la structure de l'adhésion et les formules de cotisation d'adhésion annuelle aux membres (TF-AM)
- v. Apporter tout autre changement qui pourrait être soumis à l'approbation du Comité.

**B. RECOMMANDATIONS**

4. Le Comité a étudié les questions en ce qui concerne la double adhésion et a délibéré sur les recommandations faites par le TF-REV et le SC-SSMWG lors de sa réunion virtuelle tenue le 30 juin 2017. En conséquence, le Sous-Comité a proposé des amendements appropriés aux Statuts et aux Règlements Intérieurs existants, qui sont en vigueur depuis 2014. Le Comité a pris soin de définir les termes tels que «double adhésion» et «Comité national» afin de saisir l'intention et l'objectif dans son intégralité.

5. Pour jeter « un coup d'œil », le texte existant et les amendements proposés par le Comité sont donnés côte à côte sous forme de tableau aux **Annexes 1 et 2** du rapport actuel.

6. Les Statuts et les Règlements Intérieurs, dans sa forme intégrale, indiquant clairement les amendements proposés par le sous-comité, sont disponibles à [http://www.icid.org/icid\\_constitution.pdf](http://www.icid.org/icid_constitution.pdf) et [http://www.icid.org/icid\\_bylaws.pdf](http://www.icid.org/icid_bylaws.pdf).



## Annexe 1 à l'Annexe R4.1 (Para 5)

## TEXTE EXISTANT / AMENDEMENTS PROPOSES AUX STATUTS CIID

No. d'or.	Texte existant	Amendements proposés	Commentaires éventuels faits par les Comités nationaux
1	<p><b>ARTICLE (2) – OBJECTIFS</b></p> <p><b>Mission</b></p> <p>2.1 La <b>mission</b> de la Commission Internationale des Irrigations et du Drainage est de stimuler et de promouvoir le développement des arts, des sciences et des techniques de génie, de l'agriculture, de l'économie, de l'écologie et de la science sociale dans la gestion des ressources en eau et de terre, pour but d'irrigation, de drainage, de gestion des crues et d'application de régularisation des cours d'eau, y compris la recherche et le développement, le renforcement de la capacité, l'adoption des approches globales et des techniques de pointe pour une agriculture durable dans le monde.</p>	<p><b>ARTICLE (2) – OBJECTIFS</b></p> <p><b>Vision</b></p> <p>2.1 <u>La <b>Vision</b> de la Commission Internationale des Irrigation et du Drainage vise à avoir «un monde plus sûr en eau, libre de la pauvreté et de la faim grâce au développement rural durable».</u></p> <p><b>Mission</b></p> <p>2.2 La Mission de la Commission Internationale des Irrigation et du Drainage est de travailler ensemble vers une gestion durable de l'eau agricole grâce aux approches interdisciplinaires de l'irrigation, du drainage et de la gestion des crues qui sont économiquement viables, socialement acceptables et écologiquement rationnel.</p> <p><b>Objectifs organisationnels</b></p> <p>2.3 La Commission a élaboré six objectifs organisationnels pour atteindre sa vision et sa mission:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) <u>Assurer la productivité agricole plus élevée en utilisant moins d'eau et d'énergie</u></li> <li>(ii) <u>Jouer un rôle de catalyseur de changement dans les politiques et pratiques</u></li> <li>(iii) <u>Rendre possible l'échange d'information, de connaissance et de technologie</u></li> <li>(iv) <u>Permettre à un dialogue interdisciplinaire et intersectoriel</u></li> <li>(v) <u>Encourager la recherche et soutenir le développement d'outils pour étendre l'innovation dans les pratiques sur le terrain</u></li> <li>(vi) <u>Faciliter le renforcement des capacités</u></li> </ul>	<p>Reconnaissant la Vision CIID 2030 adoptée par le CEI à sa 66<sup>ème</sup> réunion à Montpellier</p>
2	<p><b>Portée</b></p> <p>2.2 Dans la réalisation de ces objectifs, la Commission peut considérer toutes les questions relatives à :</p>	<p><b>Portée</b></p> <p>2.4 Dans la réalisation de <u>sa Vision</u> et sa mission, la Commission peut considérer toutes les questions relatives à :</p>	<p>Reconnaissant la Vision CIID 2030 adoptée par le CEI à sa 66<sup>ème</sup> réunion à Montpellier</p>
3	<p>2.3 La Commission atteindra sa mission:</p>	<p>2.5 La Commission atteindra <u>sa vision</u> et sa mission:</p> <p><b>Ajout:</b></p> <p><u>(g) par la promotion des programmes de renforcement des capacités et en encourageant la participation des jeunes professionnels dans le secteur de la gestion de l'eau agricole ainsi que les activités de la Commission; et</u></p>	<p>Reconnaissant la Vision CIID 2030 adoptée par le CEI à sa 66<sup>ème</sup> réunion à Montpellier</p>
4	<p><b>ARTICLE (3)– ADHESION</b></p> <p><b>Conditions d'adhésion</b></p> <p>3.3 Les individus, les institutions et les entreprises en provenance des pays non membres de la CIID ou des pays</p>	<p><b>ARTICLE (3)– ADHESION</b></p> <p><b>Conditions d'adhésion</b></p> <p>3.3 <u>Les individus, les institutions et les entreprises (companies) qui participent étroitement aux activités des Comités nationaux</u></p>	<p>Reconnaissant la Vision CIID 2030 adoptée par le CEI à sa 66<sup>ème</sup> réunion à Montpellier</p>

No. d'or.	Texte existant	Amendements proposés	Commentaires éventuels faits par les Comités nationaux
	dont statuts nationaux des Comités Nationaux ne prennent pas des dispositions pour leur participation, peuvent devenir Membres Directs de la CIID (c.f. Article 5), à condition qu'ils respectent les Statuts de la CIID.	<u>deviennent automatiquement membres constitutifs de la CIID.</u> Les individus, les institutions et les <u>entreprises (corporates)</u> en provenance des pays non membres de la CIID ou des pays dont statuts nationaux des Comités Nationaux ne prennent pas des dispositions pour leur participation, peuvent devenir Membres Directs de la CIID (c.f. Article 5), à condition qu'ils respectent les Statuts de la CIID.	
5	<p><b>ARTICLE (4) – COMITES NATIONAUX</b></p> <p><b>Composition</b></p> <p>4.1 Chaque Comité National sera constitué de manière envisagée par chaque pays en conformité avec les dispositions de ces Statuts, mais il est recommandé que, autant que possible, chaque Comité National soit composé des représentants des fonctionnaires de <u>gouvernement(s)</u>, des organisations techniques et scientifiques, des institutions gouvernementales et non-gouvernementales, des irrigateurs, des sociétés et des individus dont les intérêts importent de promouvoir et d'avancer la mission et les objectifs de la Commission.</p>	<p><b>ARTICLE (4) – COMITES NATIONAUX</b></p> <p><b>Composition</b></p> <p>4.1 Chaque Comité National sera constitué de manière envisagée par chaque pays en conformité avec les dispositions de ces Statuts, mais il est recommandé que, autant que possible, chaque Comité National soit composé des représentants des fonctionnaires des <u>départements gouvernementaux</u>, des organisations techniques et scientifiques, des institutions gouvernementales et non-gouvernementales, des irrigateurs, des sociétés et des individus dont les intérêts importent de promouvoir et d'avancer la <u>vision mission</u> et les <u>objectifs</u> de la Commission.</p> <p><b>Ajout:</b></p> <p><u>4.2 Un Comité national peut être constitué par un groupe du peuple (minimum 12) ayant intérêt à approfondir la vision et les objectifs de la Commission et disposé à travailler volontairement à condition de satisfaire la position du groupe de représenter le pays et d'agir efficacement en tant que Comité national. Le Comité national doit fournir la documentation appropriée de ses Statuts et de son inscription conformément aux lois et aux coutumes du pays.</u></p>	<p>La nouvelle définition des Comités nationaux est proposée pour les pays où les institutions gouvernementales ne sont pas au premier rang et les professionnels du pays souhaitent se réunir pour créer un Comité national.</p>
6	<p><b>ARTICLE (5) – MEMBRES DIRECTS</b></p> <p>5.1 L'adhésion directe à la Commission peut comprendre:</p> <p>(a) Membres individuels;</p> <p>(b) Membres des entreprises; ou</p> <p>(c) Membres institutionnels.</p>	<p><b>ARTICLE (5) – MEMBRES DIRECTS</b></p> <p><del>5.2 L'adhésion directe à la Commission peut comprendre:</del></p> <p><del>(d) Membres directs individuels;</del></p> <p><del>(e) Membres directs des entreprises; ou</del></p> <p><del>(f) Membres institutionnels.</del></p>	<p>{<b>Commentaire:</b> Présenté au Règlement Intérieur 9.2}</p>
7	<p>5.3 L'adhésion directe est ouverte à toute personne, institution ou entreprise qui répond aux critères des Articles 3.3 et 3.4. Outre les individus, les membres directs seront ainsi composés des institutions gouvernementales et non gouvernementales, des organisations techniques, scientifiques et d'enseignement, des entreprises privées ou d'institutions/d'organisations privées dont les intérêts importent de promouvoir et d'avancer la mission et les objectifs de la Commission.</p>	<p>5.2 L'adhésion directe est ouverte à toute personne, institution ou <u>entreprise (corporate body)</u> qui répond aux critères des Articles 3.3 and 3.4. Outre les individus, les membres directs seront ainsi composés des institutions gouvernementales et non gouvernementales, des organisations techniques, scientifiques et d'enseignement, des entreprises privées ou d'institutions/d'organisations privées dont les intérêts importent de promouvoir et d'avancer la mission et les objectifs de la Commission.</p>	

No. d'or.	Texte existant	Amendements proposés	Commentaires éventuels faits par les Comités nationaux
8	<p><b>ARTICLE (6) – CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL</b></p> <p><b>Décisions</b></p> <p>6.12 Dans l'intérêt de promouvoir la mission et les objectifs de la Commission, le Conseil détient la liberté de prendre une telle action qu'il considère nécessaire dans le cadre de ces Statuts.</p>	<p><b>ARTICLE (6) – CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL</b></p> <p><b>Décisions</b></p> <p>6.12 Dans l'intérêt de promouvoir <u>la vision</u>, la mission et <u>les objectifs</u> de la Commission, le Conseil détient la liberté de prendre une telle action qu'il considère nécessaire dans le cadre de ces Statuts.</p>	
9	<p><b>Notification aux banques</b></p> <p>7.11 Les informations concernant les exigences stipulées aux Articles 7.9 et 7.10 seront notifiées aux Banques par le Président de manière à permettre de continuer les opérations bancaires de la Commission par un employé désigné jusqu'à le rétablissement du Secrétaire Général ou la nomination de nouveau Secrétaire Général, selon le cas. Les banques seront également avisées qu'au lieu du Secrétaire Général, jusqu'à avis contraire, le Président fera l'office du Premier Judiciaire de la Caisse contributive de prévoyance de la CIID.</p>	<p><b>Notification aux banques</b></p> <p>7.11 Les informations concernant les exigences stipulées aux Articles 7.9 et 7.10 seront notifiées aux Banques par le Président de manière à permettre de continuer les opérations bancaires de la Commission par un employé désigné jusqu'à le rétablissement du Secrétaire Général ou la nomination de nouveau Secrétaire Général, selon le cas. <del>Les banques seront également avisées qu'au lieu du Secrétaire Général, jusqu'à avis contraire, le Président fera l'office du Premier Judiciaire de la Caisse contributive de prévoyance de la CIID.</del></p>	<p><i>{Commentaire: Il n'est plus nécessaire}</i></p>
10	<p><b>Responsabilités du Secrétaire-Général:</b></p> <p>7.18 En dehors de ces responsabilités mentionnées par la présente, le Secrétaire Général sera responsable directement de l'avancement de la CIID, du développement et de l'entretien des rapports et des liens avec les organisations internationales et ainsi de la conduite des études et de la promotion des meilleures politiques pour l'établissement des procédures d'irrigation et de drainage dans le monde entier.</p>	<p><b>Responsabilités du Secrétaire-Général:</b></p> <p>7.18 En dehors de ces responsabilités mentionnées par la présente, le Secrétaire Général sera responsable directement de l'avancement de la CIID, du développement et de l'entretien des rapports et des liens avec les organisations internationales et ainsi de la conduite des études et de la promotion des meilleures politiques pour l'établissement des procédures de <u>la gestion d'eau agricole, y compris</u> l'irrigation et le drainage dans le monde entier.</p>	
11	<p><b>ARTICLE (11) – FRAIS, COTISATIONS ET FONDS</b></p> <p><b>Cotisations annuelles</b></p> <p>11.1 En vue de couvrir les dépenses des activités de la Commission ou vers tous usages spéciaux, les Comités Nationaux et les Membres directs verseront d'une façon régulière à l'ordre du Secrétaire Général les cotisations annuelles (dès le début de chaque année civile que ce soit possible) sur la base prédéterminée par le Conseil. Les Comités Nationaux des pays membres et les Membres directs sont également tenus de payer de telles autres cotisations spéciales qui seront déterminées par le Conseil.</p>	<p><b>ARTICLE (11) – FRAIS, COTISATIONS ET FONDS</b></p> <p><b>Cotisations annuelles</b></p> <p>11.1 En vue de couvrir les dépenses des activités de la Commission ou vers tous usages spéciaux, les Comités Nationaux et les Membres directs verseront d'une façon régulière à l'ordre du Secrétaire Général les cotisations annuelles (dès le début de chaque année civile que ce soit possible) sur la base prédéterminée par le Conseil. Les Comités Nationaux des pays membres et les Membres directs sont également tenus de payer de telles autres cotisations spéciales qui seront déterminées par le Conseil. La cotisation annuelle sera versée sur la base d'une année civile.</p>	



## Annexe 2 à l'Annexe R4.1 (Para 5)

## TEXTE EXISTANT / AMENDEMENTS PROPOSES AUX REGLEMENTS INTERIEURS CIID

No. d'or	Texte existant	Amendements proposés	Remarques éventuelles faites par les Comités Nationaux
1	<p><b>3.5 Limitation des Membres:</b> La composition des organes de travail doit être décidée sur la base honorifique (au moins en ce qui concerne la Commission). Personne ne sera membre de plus de trois (3) organes de travail sans compter le Comité des Membres de Bureau, le Comité de Direction ou le Comité du Personnel. Les Membres directs ne seront pas les membres de plus de trois (3) organes de travail. Les membres des organes de travail qui ne contribuent pas par leur présence / correspondance consécutivement pour deux années, seront automatiquement remplacés sur les recommandations du Président de l'organe de travail. Pour une plus large représentation des pays dans un organe de travail, pas plus de deux nominations d'un pays doivent être acceptées, à condition que l'un des deux candidats soit un jeune professionnel.</p>	<p><b>3.5 Limitation des Membres:</b> La composition des organes de travail doit être décidée sur la base honorifique (au moins en ce qui concerne la Commission). Personne ne sera membre de plus de trois (3) organes de travail sans compter le Comité des Membres de Bureau, le Comité de Direction ou le Comité du Personnel. Les Membres directs ne seront pas les membres de plus de trois (3) organes de travail. Les membres des organes de travail qui ne contribuent pas par leur présence / correspondance consécutivement pour deux années, seront automatiquement remplacés sur les recommandations du Président de l'organe de travail. Pour une plus large représentation des pays dans un organe de travail <u>permanent</u>, pas plus de <u>deux nominations une nomination</u> d'un pays doivent être acceptées. <u>Dans le cas d'un organe de travail temporaire, pas plus de quatre membres peuvent être désignés par un Comité national particulier, à condition qu'au moins un des membres supplémentaires soit un jeune professionnel et, ensemble, ils ne dépassent pas 20% de la force de l'organe de travail.</u></p>	Amendements tels que proposés par (SC-SSMWG).
2	<p><b>3.9.4 Comité Permanent des Activités Techniques (CPAT)</b></p> <p>(b) Le Comité Permanent des Activités Techniques sera composé du Secrétaire Général, de neuf membres élus au moins et de quinze membres élus au plus ainsi que des membres ex-officiels. Le Président de ce Comité sera choisi au cours de la réunion du Conseil Exécutif, soit parmi les membres du Bureau (de préférence en exercice) élus à ce Comité, soit parmi d'autres personnes qui seront membres du Comité au moment de la désignation du Président. Les Présidents des organes de travail relevant du Comité Permanent des Activités Techniques (CPAT) seront les membres ex-officiels du Comité.</p>	<p><b>3.9.4 Comité Permanent des Activités Techniques (CPAT)</b></p> <p>(b) Le Comité Permanent des Activités Techniques sera composé du Secrétaire Général, <u>qui agira en tant que Secrétaire du Comité</u>, de neuf membres élus au moins et de quinze membres élus au plus ainsi que des membres ex-officiels. Le Président de ce Comité sera choisi au cours de la réunion du Conseil Exécutif, soit parmi les membres du Bureau (de préférence en exercice) élus à ce Comité, soit parmi d'autres personnes qui seront membres du Comité au moment de la désignation du Président. Les Présidents des organes de travail relevant du Comité Permanent des Activités Techniques (CPAT) seront les membres ex-officiels du Comité.</p>	Assurer la compatibilité dans le fonctionnement de tous les trois comités permanents.
3	<p><b>3.9.5 Le Comité Permanent de la Stratégie et de l'Organisation (CPSO)</b></p> <p>(a) <b>Le Comité Permanent de la Stratégie et de l'Organisation (CPSO)</b> entreprendra les</p>	<p><b>3.9.5 Le Comité Permanent de la Stratégie et de l'Organisation (CPSO)</b></p>	

No. d'or	Texte existant	Amendements proposés	Remarques éventuelles faites par les Comités Nationaux
	<p>questions liées à la planification stratégique de la CIID, sera chargé d'élargir le réseau CIID par l'augmentation de nombre des pays membres, d'aider les Comités Nationaux à devenir plus actifs dans leur propre pays et d'atteindre les objectifs fixés pour eux de temps en temps et d'augmenter la participation des Membres directs. Le Comité sera également chargé de coordonner les activités des Vice-Présidents dans ce domaine.</p> <p>(c) Le Comité Permanent de la Stratégie et de l'Organisation sera composé des Vice-Présidents en fonction, le Secrétaire Général et trois anciens Vice-Présidents immédiats. Le Président du Comité sera nommé par le Président en consultation avec le Secrétaire Général parmi les vice-présidents en exercice. Le Président servira du Comité pendant la durée de la composition de ce Comité.</p>	<p>(a) <b>Le Comité Permanent de la Stratégie et de l'Organisation (CPSO)</b> entreprendra les questions liées à la planification stratégique de la CIID, sera chargé d'élargir le réseau CIID par l'augmentation de nombre des pays membres, d'aider les Comités Nationaux à <u>avoir une base élargie</u> et à devenir plus actifs dans leur propre pays et d'atteindre les objectifs fixés pour eux de temps en temps et d'augmenter la participation des Membres directs. Le Comité sera également chargé de coordonner les activités des Vice-Présidents dans ce domaine.</p> <p>(c) Le Comité Permanent de la Stratégie et de l'Organisation sera composé des Vice-Présidents en fonction, le Secrétaire Général, <u>qui agira en tant que Secrétaire du Comité</u> et trois anciens Vice-Présidents immédiats. Le Président du Comité sera nommé par le Président en consultation avec le Secrétaire Général parmi les vice-présidents en exercice. Le Président servira du Comité pendant la durée de la composition de ce Comité.</p>	<p>Assurer la compatibilité dans le fonctionnement de tous les trois comités permanents.</p>
4	<p><b>REGLEMENT INTERIEUR (4) – CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL</b></p> <p><b>4.1.2 Contenu de l'Ordre du Jour :</b> L'Ordre du Jour comprend ce qui suit:</p> <p>(i) Rapport et recommandations du Comité de Direction.</p>	<p><b>REGLEMENT INTERIEUR (4) – CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL</b></p> <p><b>4.1.2 Contenu de l'Ordre du Jour :</b> L'Ordre du Jour comprend ce qui suit:</p> <p>(i) <b>SUPPRIMÉ</b></p>	
5	<p><b>5.8 Obligations du Comité National hôte</b></p> <p><b>5.8.2 Pour un Congrès, WIF, Symposium, Session Spéciale, Séminaire, etc. :</b> En plus des dispositions contenues dans les règles établies de temps en temps, le Comité National hôte aura les responsabilités mentionnées ci-dessous:</p> <p>(c) Un délégué de chaque Organisation Internationale participant à l'UN-EAU, au maximum cinq, invité par le Bureau Central, sera autorisé à participer sans versement d'aucun frais d'inscription. Le Comité de Direction passera en revue chaque année la liste des invités exemptés du paiement des frais d'inscription et recommandera au Conseil les modifications appropriées, si nécessaire.</p> <p>(e) Fournir cinquante pour cent de renonciation aux frais d'inscription à cinq Jeunes Professionnels (l'âge ne dépassant pas de quarante ans) participant à l'événement.</p>	<p><b>5.8 Obligations du Comité National hôte</b></p> <p><b>5.8.2 Pour un Congrès, WIF, Symposium, Session Spéciale, Séminaire, etc. :</b> En plus des dispositions contenues dans les règles établies de temps en temps, le Comité National hôte aura les responsabilités mentionnées ci-dessous:</p> <p>(c) Un délégué de chaque Organisation Internationale participant à l'UN-EAU, au maximum <del>cinq</del> <u>dix</u>, invité par le Bureau Central, sera autorisé à participer sans versement d'aucun frais d'inscription. Le Comité de Direction passera en revue chaque année la liste des invités exemptés du paiement des frais d'inscription et recommandera au Conseil les modifications appropriées, si nécessaire.</p> <p>(e) Fournir cinquante pour cent de renonciation aux frais d'inscription à <del>cinq</del> <u>dix</u> Jeunes Professionnels (l'âge</p>	

No. d'or	Texte existant	Amendements proposés	Remarques éventuelles faites par les Comités Nationaux
		ne dépassant pas de quarante ans) participant à l'événement.	
6	<p><b>5.9 Actes d'un Congrès/Forum</b></p> <p>5.9.2 En ce qui concerne la distribution des Actes du Congrès aux membres ayant l'intention de participer à un Congrès/Forum, la procédure que doit suivre le Bureau Central est la suivante:</p> <p>(b) Aussitôt que la version imprimée des Actes sera prête, le Bureau Central adressera par poste ordinaire à chaque Comité National membre, aux Membres des entreprises et aux Membres institutionnels deux exemplaires, et un exemplaire à chaque membre individuel pour son usage.</p>	<p><b>5.9 Actes d'un Congrès/Forum</b></p> <p>5.9.2 En ce qui concerne la distribution des Actes du Congrès aux membres ayant l'intention de participer à un Congrès/Forum, la procédure que doit suivre le Bureau Central est la suivante:</p> <p>(b) Aussitôt que la version imprimée des Actes sera prête, le Bureau Central adressera par poste ordinaire à chaque Comité National membre, aux Membres des entreprises et aux Membres institutionnels deux exemplaires, et un exemplaire à chaque membre individuel <u>direct</u> pour son usage.</p>	
7	<p><b>REGLEMENT INTERIEUR (9) - FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHESION</b></p> <p><b>9.2</b> Les formulaires doivent être remplis par les membres directs potentiels sous forme prescrite par le Conseil et modifiée de temps en temps et mentionnée dans le Manuel de procédures.</p>	<p><b>REGLEMENT INTERIEUR (9) - FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHESION</b></p> <p><b>9.2</b> Les formulaires doivent être remplis par les membres directs potentiels sous forme prescrite par le Conseil et modifiée de temps en temps et mentionnée dans le Manuel de procédures. <u>L'adhésion directe à la Commission peut comprendre:</u></p> <p>(a) <u>Membres directs individuels;</u>  (b) <u>Membres directs institutionnels; ou</u>  (c) <u>Membres directs des entreprises</u>  (d)</p> <p><b>Ajust:</b></p> <p><b>9.3</b> <u>Tous les membres d'un Comité national, dont la liste et les coordonnées sont fournis par le Président ou le Secrétaire, et mis à jour de temps en temps, doivent être munis d'un certificat en les reconnaissant comme membres constituants de la CIID, qui se déroulera simultanément avec l'adhésion au Comité national.</u></p>	<i>Transféré de l'Article 5.1 des Statuts</i>
8	<p><b>REGLEMENT INTERIEUR (10) - PARTICIPATION DES NON-MEMBRES A UN CONGRES/FORUM</b></p> <p><b>10.1 Objectif</b></p> <p>La CIID encourage la participation des non membres au Congrès/Forum, pourvu que le Comité National hôte et le Bureau Central n'aient aucune objection à leur participation. Le but général est de veiller à une coopération maximum possible entre les parties prenantes du domaine d'irrigation, de drainage et de gestion des crues et les autres en vue de promouvoir la mission et les objectifs de la Commission et d'encourager tous à en tirer profit.</p>	<p><b>REGLEMENT INTERIEUR (10) - PARTICIPATION DES NON-MEMBRES A UN CONGRES/FORUM</b></p> <p><b>10.1 Objectif</b></p> <p>La CIID encourage la participation des non membres au Congrès/Forum, pourvu que le Comité National hôte <del>et le Bureau Central</del> n'ait aucune objection à leur participation. Le but général est de veiller à une coopération maximum possible entre les parties prenantes du domaine d'irrigation, de drainage et de gestion des crues et les autres en vue de promouvoir la mission et les objectifs</p>	

No. d'or	Texte existant	Amendements proposés	Remarques éventuelles faites par les Comités Nationaux
		de la Commission et d'encourager tous à en tirer profit.	
9	<p><b>10.2 Conditions de participation</b></p> <p>Outre les conditions établies par le Conseil, les dispositions suivantes s'appliquent :</p> <p>(b) Les non-membres peuvent présenter des rapports pour discussion à un Congrès/Forum pourvu que ces rapports soient approuvés par le Comité de révision / le Bureau Central et traités selon les procédures appropriées.</p>	<p><b>10.2 Conditions de participation</b></p> <p>Outre les conditions établies par le Conseil, les dispositions suivantes s'appliquent :</p> <p>(b) Les non-membres peuvent présenter des rapports pour discussion à un Congrès/Forum pourvu que ces rapports soient approuvés par le Comité de révision / <del>le Bureau Central</del> et traités selon les procédures appropriées.</p>	
10	<p><b>13.2 Arriérés de trois années</b></p> <p>13.2.1 En cas de non versement de cotisation annuelle pour une période de trois ans ou plus, le Comité National membre sera considéré comme « Membre associé », pourvu que, avant d'arriver à une telle décision, le Conseil ait donné l'opportunité au Comité National de régler les arriérés de cotisation dans le délai spécifique.</p>	<p><b>13.2 Arriérés de trois années</b></p> <p>13.2.1 En cas de non versement de cotisation annuelle pour une période de trois ans ou plus, le Comité National membre sera considéré comme « Membre associé », pourvu que, avant d'arriver à une telle décision, le Conseil ait donné l'opportunité au Comité National de régler les arriérés de cotisation dans le délai spécifique. <u>Par conséquent, les membres du Comité national doivent également perdre simultanément leur adhésion constitutive à la CIID.</u></p>	





**Liste des participants du  
68<sup>EME</sup> REUNION DU CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL (CEI)  
14 octobre 2017, Mexico, Mexique**

**(A) MEMBRES DE BUREAU****Président**

1. Dr. Saeed Nairizi (Iran)

**Vice Présidents**

2. Dr. Mohamed Abd-El-Moneim Wahba (Egypte)
3. Dr. Ding Kunlun (Chine)
4. M. Bong Hoon Lee (Corée)
5. Prof. Dr. Charlotte de Fraiture (Pays-Bas)
6. M. Ian William Makin (Royaume-Uni)
7. Dr. (Mme.) Irena G. Bondarik (Russie)
8. M. Waseem Nazir (Pakistan)
9. Ir. Madhav Belbase (Népal)

**Secrétaire Général**

10. Ir. Avinash C. Tyagi, CIID (Inde)

**(B) PRESIDENTS DES COMITES PERMANENTS**

1. Vice-Président Laurie C. Tollefson (Canada), CPF
2. Vice-Président Ding Kunlun (Chine), CPAT
3. Vice-Président Bong Hoon Lee (Corée), CPSO

**(C) ANCIENS PRESIDENTS**

1. Prof. Dr. Chandra Madramootoo (Canada)
2. Dr. Gao Zhanyi (Chine)
3. Prof. dr. Ir. Bart Schultz (Pays-Bas)
4. M. Peter S. Lee (Royaume-Uni)

**(D) ANCIENS VICE PRESIDENTS**

1. M. Laurie C. Tollefson (Canada)
2. M. Shinsuke Ota (Japon)
3. Dr. Laszlo G. Hayde (Hongrie)
4. Ir. A.B. Pandya (Inde)
5. M. Adama SANGARE (Mali)
6. Dr. A. Hafied A. Gany (Indonésie)
7. Ing. Felix B. Reinders; Dr. Gerhard R. Backeberg (Afrique du Sud)
8. Dr. Ragab Ragab (Royaume-Uni)

**(E) COMITES NATIONAUX / COMITE**

- |     |  |           |
|-----|--|-----------|
| 1.  | M. Momir Vranes; Ms Kathleen Heuvel        | Australie |
| 2.  | M. Laurie C. Tollefson; M. Warren Helgasun | Canada    |
| 3.  | M. Gao Lihui                               | Chine     |
| 4.  | Dr. Mohamed Abd-El-Moneim Wahba            | Egypte    |
| 5.  | M. Hannes Puu                              | Estonie   |
| 6.  | M. Olli-Matti Verta                        | Finlande  |
| 7.  | Dr. Dominique ROLLIN; M. Bernard Vincent   | France    |
| 8.  | Dr. Laszlo G. Hayde                        | Hongrie   |
| 9.  | Dr. K. Yella Reddy                         | Inde      |
| 10. | M. Syaiful Mahdi; M. Bernard Parulian      | Indonésie |
| 11. | M. Ali Reza Salamat; Dr. M. Ehsani         | Iran      |
| 12. | Dr. Marco Arcieri                          | Italie    |
| 13. | M. Sato Yohei; M. Mitsuo Ishijima          | Japon     |

14.	M. Eun Hee Seo; M. Jung Seok Jang	Corée
15.	M. Mohd. Adnan Ahmad Fauzi; M. Mukhlis Zainol Abidin	Malaysia
16.	M. Adama SANGARE	Mali
17.	Dr. Sean Cázares Ahearne Carlos; Dr. Gustavo Hinojosa	Mexique
18.	Dr. Bartali El Houssine	Maroc
19.	M. Mu Mu Than	Myanmar
20.	M. Ashok Singh; Mr. Bashu Dev Lohanee	Népal
21.	Prof.dr. Ir. Bart Schultz	Pays-Bas
22.	Rev. Michael I. Mwabufo; Dr. Ado Khalid Abdullahi	Nigeria
23.	M. Waseem Nazir	Pakistan
24.	Dr. (Mme.) Irena G. Bondarik	Russie
25.	Dr. Sylvester Mpandeli	Afrique du Sud
26.	M. Omer Farut Akbulut; M. Hasan Basri Yuksel	Turquie
27.	Prof. Peter Kovakenko	Ukraine
28.	Dr. Ragab Ragab	Royaume-Uni
29.	Dr. Brian T. Wahlin; M. Larry D. Stephens	EU
30.	Dr. Shukhrat Mukhamedjanov	Ouzbékistan
31.	M. Tanislaus M. Chisakuta; M. Cornelius Mulako Sitali	Zambie
32.	Dr. Ruey-Chy Kao, M. Kuang-Ming Chuang	Chine Taïpei

**(F) OBSERVATEURS**

1. M. Bryan Ward (Australie)
2. Ms Marine Egutia (Géorgie)
3. M. Yasukhki Saiki; M. Mamoru Watanabe; M. Hito Tada; M. Yoji Imayoshi; M. Takeshi Kikutsuji; M. Hidefumi Murashita; M. Yuta Takeno; M. Mitsuo Ishijima; M. Naoki Hayashida (Japon)
4. Dr. Kamran Emami (Iran)
5. M. Jisun Kim; M. Jong Myong Kim; M. Jong Hyun Baik; M. Geumjun Lee; Ms Kyung Sook Choi; M. Seung Won Lee (Corée)
6. M. Mukhlis Bin Zainol Abidin (Malaysia)
7. M. Guillermo Guterez Gomez; Ms Patricia Herrera Ascencio; M. Marcos Cerritto; M. Benjimin Jimenez Almvez; Ms Paemla Rojas; M. Francisco Escobar (Mexique)
8. Ms Mona Liza F. Delos Reyes (Philippines)
9. Dr. Hakan Aksu; M. Yalçın Dalgin; M. S. Aydin Aytay (Turquie)
10. M. Franklin Dimick (EU)
11. M. Tran Chi Trung (Viêtnam)



**DECISIONS IMPORTANTES PRISES PAR  
LE COMITE DE DIRECTION AU NOM DU CEI  
ENTRE LA PERIODE DE  
LA 67<sup>EME</sup> REUNION DU CEI (CHIANG MAI, NOVEMBRE 2016) ET  
LA 68<sup>EME</sup> REUNION DU CEI (MEXICO, OCTOBRE 2017)  
(et les mesures prises)**

Décisions prises par les réunions le Comité de direction	Décision prise au 68 <sup>e</sup> CEI
<b>I. Réunion virtuelle du Comité de Direction No.1/17, 17 janvier 2017 (par conférence Web)</b>	
1. Le Comité de Direction (CD) a approuvé l'inclusion du VP Dr. Waseem Nazir comme membre du GC-Vision.	Approuvée.
2. Le Comité de Direction (CD) a approuvé la tenue de séries de Webinaires comme un outil efficace pour diffuser et partager des connaissances et de nombreuses expériences disponibles à l'intérieur et à l'extérieur de la fraternité CIID.	Approuvée.
3. Le Comité de Direction (CD) a approuvé les questions relatives au personnel telles que (i) les règles révisées d'Allocation médicale pour le personnel CIID; (ii) la reconstitution du Comité de rajustement de solde de la CIID et (iii) la dissolution provisoire du Fonds de prévoyance contributive du personnel CIID.	Approuvée.
<b>II. Réunion virtuelle du Comité de Direction No.2/17, 26 avril 2017 (par conférence Web)</b>	
4. Le Comité de Direction (CD) a approuvé le processus de nomination d'un nouveau Secrétaire Général et la mise en place d'un Comité de Sélection pour le même.	Approuvée.
5. Le Comité de Direction (CD) a approuvé le Plan révisé des ressources humaines pour le Bureau central CIID en vue de la vision, de la mission et des objectifs de la CIID nouvellement adoptés.	Approuvée.
<b>III. Réunion virtuelle du Comité de Direction No.3/17, 23 mai 2017 (via E-mail)</b>	
6. Le Comité de Direction (CD) a approuvé les tarifs d'abonnement négociés proposés de la Revue "Irrigation et drainage» pour l'année 2018 étant de 48 \$ américains pour la version "en ligne" et 59 \$ américains pour la version "en ligne + Imprimé" pour les abonnements des membres de la CIID. La proposition sera présentée au CPF avant de recueillir l'approbation du 68 <sup>e</sup> CEI.	Approuvée.
7. Le Comité de Direction (CD) a approuvé les nouvelles dates proposées du 2 au 7 mai 2018 (limitées à 3/4 jours) pour la tenue de la 8 <sup>ème</sup> Conférence régionale asiatique à Katmandou, au Népal, comme proposé par le Comité national du Népal de la CIID par son courrier électronique en date du 18 mai 2017.	Approuvée.



**PRESENTATION SUR LE THEME DE STRATEGIE "PROJETS"****Vice-Président Dr. Ding Kunlun, Co-animateur du Thème****(Conjointement avec les Co-animateurs du Thème Vice-Présidents Ian W Makin et Dr. Irene Bondarik)****I. Introduction**

Les activités techniques de la CIID sont organisées dans le cadre de quatre Thèmes de stratégie, à savoir: Connaissances, Projets, Bassin et Exploitation agricole. Suivent les sujets abordés par chaque thème :

1. **Thème de stratégie - Connaissance (TS-C):** formation, recherche, transfert de technologie, publications et gestion des inondations;
2. **Thème de stratégie – Projets (TS-P):** aspects institutionnels et organisationnels, revitalisation, modernisation, développement et gestion avec durabilité, et économie d'eau en irrigation;
3. **Thème de stratégie - Bassin (TS-B):** cadre politique / de planification, questions économiques et juridiques, aspects institutionnels, gestion des sols et des eaux, environnement et développement durable;
4. **Thème de stratégie – Exploitation agricole (TS-EA):** gestion de l'irrigation et techniques agricoles, gestion du drainage et techniques agricoles dans le bassin versant.

Tous les quatre ans, à tour de rôle, les co-animateurs du Thème de l'un des Thèmes de stratégie fait un rapport et une présentation sur le thème de stratégie qui leur a été assigné, pour donner un aperçu du thème et analyser les activités entreprises par les groupes de travail qui font partie de TS, et identifier les lacunes, le cas échéant, dans la réalisation des objectifs de la CIID relatifs à ce thème.

Cette année en 2017, à la 68<sup>ème</sup> réunion du CEI à Mexico, au Mexique, le 14 octobre 2017, la présentation sur le TS-Projets a été faite par les co-animateurs du thème. Ce rapport a été préparé par les co-animateurs du thème afin d'analyser les mandats des groupes de travail qui font partie de ce TS, ainsi que leur évaluation, leur vision et leurs orientations futures.

**(a) Groupes de travail dans le cadre du Thème de Stratégie – Projets**

Les cinq groupes de travail suivants relevant du CPAT fait partie du Thème de Stratégie – Projets:

- (1) Groupe de travail sur la gestion durable du drainage (GT-SDRG)
- (2) Groupe de travail sur les aspects institutionnels du système d'irrigation et de drainage (GT-IOA)
- (3) Groupe de travail sur la modernisation et la revitalisation des systèmes d'irrigation (GT-M & R)
- (4) Groupe de travail sur la conservation de l'eau dans les régions irriguées (GT-WATS)
- (5) Groupe de travail sur le développement et la gestion de l'irrigation (GT-IDM)

**(b) Mandats des groupes de travail dans le cadre du Thème de Stratégie – Projets**

**Groupe de travail sur la gestion durable du drainage (GT-SDRG):** (a) Promouvoir le drainage dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau; et (b) Promouvoir les approches durables pour le drainage et les projets connexes à travers une intégration équilibrée (i) aspects environnementaux, (ii) aspects économiques et (iii) aspects sociaux et culturels. Suivent les activités du groupe de travail: (a) gestion des sols et gestion (intégrée) (des ressources) de l'eau; (b) gestion traditionnelle et judicieuse du drainage comprenant (i) drainage sec et bio drainage, (ii) régions arides et semi-arides par rapport aux régions pluviales et (iii) drainage contrôlé et drainage réglé; c) exploitation et maintenance; (d) promotion des approches à partie prenante multiple; (e) réutilisation et utilisations multiples; (f) promotion de l'évaluation des risques en cas de changement global; et (g) évaluation des besoins de drainage.

**Groupe de travail sur les aspects institutionnels du système d'irrigation et de drainage (GT-IOA):** Le GT a pour mandat d'étudier, d'analyser et de diffuser des informations et des connaissances sur les questions suivantes: (1) Cadre juridique et structures organisationnelles de l'Association des usagers de l'eau pour les services d'approvisionnement en eau, y compris (a) les besoins institutionnels et organisationnels pour l'exploitation et la maintenance durable des projets d'irrigation/de drainage (b) l'amélioration des dispositions organisationnelles pour la gestion, l'exploitation et la maintenance des projets d'irrigation/drainage, (c) le financement de l'exploitation et de la maintenance des projets d'irrigation/de drainage, (d) les approches et les besoins des autorités de réglementation de l'eau, les questions foncières, les droits à l'eau, et (e) les rôles, les responsabilités et les exigences des associations durables d'usagers de l'eau (AUE); (2) Gestion participative de l'irrigation et gestion de l'irrigation couvrant (a) les approches et les conditions pour la réussite de la gestion participative de l'irrigation / du drainage (PIDM), et (b) les approches et les conditions pour la réussite des transferts de la gestion d'irrigation / de drainage (IDMT) y compris, les exigences institutionnelles et juridiques pour le transfert des responsabilités et / ou la propriété des systèmes d'irrigation et de drainage aux associations d'usagers de l'eau; et (3) Partenariat public-privé et mécanisme de recouvrement des coûts couvrant (a) les possibilités et les conditions de la réussite des partenariats public-privé (PPP) en irrigation / drainage, et (b) les méthodes et les mécanismes de tarification des services d'irrigation / de drainage et détermination du niveau de recouvrement des coûts.

**Groupe de travail sur la modernisation et la revitalisation des systèmes d'irrigation (GT-M&R):** Étudier, analyser, diffuser des informations en ce qui concerne les nouveaux développements et formuler les recommandations concernant: la planification et la préparation de la modernisation et de la revitalisation des systèmes d'irrigation; l'interaction entre la modernisation, la revitalisation et l'exploitation et la maintenance requises; Partage des coûts pour la modernisation, la revitalisation et l'exploitation et la maintenance requises; Cadre institutionnel et organisationnel requis pour la modernisation, la revitalisation, l'exploitation et la maintenance; Méthodes et techniques de revêtement des canaux de transport et de distribution; Systèmes de contrôle de canal en ce qui concerne leur automatisation, utilisant Internet, la communication cellulaire et la surveillance à distance dans le fonctionnement du canal; Modification pour améliorer la communication, les capacités d'exploitation et la flexibilité dans les systèmes d'exploitation et de maintenance; Normalisation et codes de pratique des systèmes d'irrigation.

**Groupe de Travail sur la Conservation de l'Eau dans les Régions Irriguée (GT-WATS) :** (a) Comptabilité de l'eau et vérification de l'irrigation (et d'autres utilisations accessoires); (b) Appareils de calcul d'eau d'irrigation; (c) Evaluation de la perte d'eau dans diverses composantes des systèmes d'irrigation; (d) Diverses méthodes et techniques utilisées pour économiser l'eau en irrigation; (e) Politiques et stratégies d'économie d'eau d'irrigation; (f) Tarification des services d'irrigation; (g) Réussites et meilleures pratiques de gestion d'économie d'eau; (h) Outils et procédés utilisés dans l'économie d'eau d'irrigation; (i) Vulgarisation des technologies d'économie d'eau; et (j) Prix WatSave.

**Groupe de Travail sur le Développement et la Gestion de l'Irrigation (GT-IDM) :** (a) Evaluation de l'eau consommée en irrigation et du bilan hydrique qui en résulte au niveau du système; (b) Gestion de la demande en eau conformément aux ressources disponibles et à la capacité du système; (c) Evaluation de la perte d'eau dans diverses composantes des systèmes d'irrigation, évaluation de l'eau mise à disposition pour une autre utilisation en aval (non consommatrice); (d) Développement et gestion des eaux souterraines pour l'irrigation, y compris l'utilisation conjointe des eaux de surface et des eaux souterraines en irrigation, la recharge artificielle des aquifères des «pertes» des canaux et de l'irrigation «excessive»; (e) Méthodes et appareils de calcul de l'eau et les technologies pertinentes (débits et volumes); (f) Forces et résistances au niveau du système pour améliorer la gestion de l'irrigation; (g) Questions sociales à tenir en compte ainsi que les questions techniques et économiques; (h) Gestion des systèmes hydrauliques à usages multiples et l'interdépendance entre les utilisations; (i) Evaluation de la performance des projets d'irrigation et de benchmarking; (j) Moyens vers l'amélioration de la performance économique (réduction des coûts et amélioration de l'efficacité).

## II. Chevauchements et lacunes

Sur la base du sujet et des mandats des groupes de travail, certains aspects ou thèmes similaires ont été étudiés par différents groupes de travail; quelques-uns d'entre eux sont identifiés ci-dessous:

- (1) Le GT-IOA, le GT-M&R et le GT-WATS traitent du thème «la tarification des services d'irrigation et le recouvrement ou le partage des coûts»;
- (2) Les aspects «institutionnels et organisationnels» sont couverts par le GT-IOA, le GT-M & R et le GT-WATS;
- (3) L'aspect de " calcul de l'eau" est traité par le GT-WATS et le GT-IDM;
- (4) «L'évaluation de la perte d'eau dans diverses composantes des systèmes d'irrigation» est couverte et listée par le GT-WATS et le GT-IDM, et également par le GT-M & R.

Cette situation peut indiquer que, pour certains aspects communs, les groupes de travail devraient rassembler leurs forces pour préparer conjointement les produits ou les livrables.

## III. Objectif et orientations futures

**Drainage agricole et GT-SDRG:** Le drainage agricole connaît largement deux types de problèmes en termes de causes et d'approches pour les traiter dans la réalité. L'un est le drainage nécessaire pour évacuer l'eau excessive de pluie et contrôler la nappe phréatique à une profondeur réalisable et adapté à la croissance des cultures. Ce problème donne lieu généralement en raison des précipitations dans les régions humides, où normalement l'irrigation n'est pas nécessaire – cela s'appelle le problème d'engorgement. L'autre est le drainage nécessaire pour évacuer l'eau excédentaire afin de contrôler la profondeur et la salinité de la nappe phréatique, qui est normalement causés par l'irrigation dans les régions arides et semi-arides. Pour le dernier, les cas de plus d'échecs que de succès connus dans le passé peuvent indiquer que de nouvelles idées doivent être introduites pour faire face aux problèmes de drainage et de salinité secondaire dans beaucoup de grands périmètres irrigués, comme ce qui s'est passé dans d'autres pays tels que la Chine, le Pakistan, l'Égypte et l'Inde, où de grandes quantités d'eau sont détournées vers l'irrigation par submersion. Lors du 13<sup>e</sup> Atelier International de Drainage (IDW13) tenu en Iran en mars 2017, il a été discuté la nécessité de gérer non seulement la qualité de l'eau de drainage mais aussi de son volume. L'idée de prendre des «mesures pour réduire le volume des eaux de drainage» devrait être prise en compte car elle est étroitement liée à l'amélioration de la gestion de l'irrigation et des économies d'eau en irrigation. Les aspects pris en compte et les problèmes soulevés dans IDW13 pourraient fournir des accents et des orientations futurs pour le drainage agricole, comme définis ci-dessous:

- (1) Mesures visant à améliorer la qualité de l'eau de drainage;
- (2) Mesures visant à réduire le volume d'eau de drainage;

- (3) Adaptation de nouveaux critères de conception en faveur de l'environnement;
- (4) Application de méthodes de drainage alternatives.

**Plus d'accent est mis sur le niveau du TS-Projets:** Les activités ou les sujets dans le cadre du TS-Projets devraient mettre plus l'accent sur le niveau du projet plutôt que sur les techniques et appareils individuels. Autrement dit, les connaissances systématiques, les méthodologies, les approches ou les techniques complètes sont requises pour améliorer les systèmes d'irrigation et de drainage afin d'améliorer l'efficacité, la productivité et la durabilité globale. Celles-ci peuvent inclure l'ingénierie, la gestion, l'exploitation et la maintenance (O&M), les ressources et les aspects financiers, ou tous. Ainsi, certains aspects individuels peuvent ne pas tomber dans ce «cadre» mais peuvent faire un «point», comme la méthode et les appareils de mesure de l'eau.

**Importance de se concentrer sur l'amélioration du système d'irrigation et de drainage existant:** Les systèmes d'irrigation du monde jouent un rôle important dans le domaine de la sécurité alimentaire, fournissant près de la moitié de la production céréalière en utilisant seulement 18% de la superficie totale cultivée. L'importance d'améliorer les systèmes d'irrigation existants peut être reflétée de manière réaliste par les pays membres dans le paragraphe suivant. La dégradation de l'infrastructure d'ingénierie des systèmes d'irrigation existants, les technologies d'irrigation et les outils de gestion nouvellement créés et améliorés et les situations accrues de la pénurie d'eau dans le secteur agricole ont rendu très urgente la réhabilitation et la modernisation des systèmes d'irrigation existants dans de nombreux pays, tels que mentionné dans les rapports en provenance des pays tels que le Mexique, l'Égypte, l'Iran, le Sri Lanka, l'Ukraine, les Philippines, la Chine etc. (Questions 61.1 et 61.3 du 23<sup>e</sup> Congrès CIID, Mexico., Mexique 2017).

Par conséquent, il faut tenir en compte à l'avenir les préoccupations et les priorités des pays membres comme l'un des points prioritaires du TS-Projets, impliquant tous les organes de travail.

**Mettre plus l'accent sur les résultats:** Améliorer la visibilité des groupes de travail et promouvoir les objectifs de la CIID en produisant les «produits» plus techniques, tels que méthodes, lignes directrices, orientations, manuels, etc. demandés par les comités nationaux pour entreprendre les activités au niveau du Projet.

Il est remarqué que «la normalisation et les codes de pratique des systèmes d'irrigation» fait partie du mandat du GT-M&R. Il serait bon de produire des livrables qui pourraient améliorer la visibilité des groupes de travail et promouvoir les objectifs de la CIID à long terme. De bons exemples sont les produits réalisés par la CIID précédemment, tels que les «Lignes directrices pour la réhabilitation et la modernisation des projets d'irrigation» (W. Price, GT-IDM de la CIID, 1999) et RAP et MASSCOTE utilisés comme outils de l'évaluation, de la réhabilitation et de la modernisation des projets d'irrigation existants (FAO, 2008). Ces documents étaient considérés comme des lignes directrices et des outils utiles dans de nombreux pays.

#### IV. Conclusions/Recommandations

- (1) Planifier et organiser les événements spéciaux, tels que les ateliers, les symposiums, sur les questions ou les sujets d'intérêt commun afin d'attirer plus de participants et de rassembler des documents collectifs imprimés et diffusés; Cette activité est entreprise par certains groupes de travail, tels que le GT-IOA et le GT-SDRG, qui ont réussi à attirer l'attention des Comités nationaux pour participation aux événements;
- (2) Améliorer la visibilité des groupes de travail et promouvoir les objectifs de la CIID en produisant des «produits» plus techniques, tels que les méthodes, les lignes directrices, les orientations, les manuels, etc.
- (3) Accorder plus d'attention aux travaux au niveau du «projet» et utiliser la force conjointe des groupes de travail pour fournir des résultats sur des préoccupations communes ou des considérations systématiques, et
- (4) Réduire la quantité d'eau de drainage sera l'une des directions à prendre en compte pour le drainage des terres irriguées.



## SUBSCRIPTION DETAILS FOR THE NATIONAL COMMITTEES

SI. No.	National Committee/ Committee#	UNC of Country		Benefitted area (Mha)			Actual Subscription for 2017	Subscription based on new formula, weighted area and 2017 UNC (\$)		
		1991 or in the year of becoming ICID Member	2017@	1991*	Annual report 2016-17**	Weighted Area (2016-17)***		Revised Subscription	difference with actual 2017	% change
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10=9-8	11
1	Australia	1.66	2.337	2.67	4.32	3.24	5965	6135	170	2.8
2	Bangladesh	0.01	0.01	4.47	6.72	5.97	2990	3175	185	6.2
3	Brazil	1.04	3.823	10.60	6.88	6.34	7365	7840	475	6.4
4	Burkina Faso (2014)	0.01	0.004	0.04	0.04	0.04	1660	1650	-10	-0.6
5	Canada	3.06	2.921	7.63	10.51	9.99	8245	7940	-305	-3.7
6	Chad (2012)	0.002	0.005	0.03	0.03	0.03	1650	1635	-15	-0.9
7	China	0.79	7.921	47.94	87.01	76.44	10420	13085	2665	25.6
8	Croatia (1993)	0.13	0.099	0.54	0.78	0.77	2555	2710	155	6.1
9	Egypt	0.07	0.152	5.21	7.01	5.33	4675	4655	-20	-0.4
10	Estonia (2001)	0.01	0.038	0.73	0.64	0.64	2130	2605	475	22.3
11	Ethiopia	0.01	0.01	0.11	0.57	0.55	1780	2020	240	13.5
12	Fiji (2010)	0.003	0.003	0.01	0.01	0.01	1945	1590	-355	-18.3
13	Finland (2000)	0.57	0.456	2.01	2.57	2.54	4220	4405	185	4.4
14	France	6.87	4.859	4.91	5.60	4.30	7495	7235	-260	-3.5
15	Great Britain/UK	4.86	4.463	2.09	4.73	4.69	6450	7360	910	14.1
16	Hungary	0.22	0.161	2.63	2.52	2.41	3745	3625	-120	-3.2

Sl. No.	National Committee/ Committee#	UNC of Country		Benefitted area (Mha)			Actual Subscription for 2017	Subscription based on new formula, weighted area and 2017 UNC (\$)		
		1991 or in the year of becoming ICID Member	2017@	1991*	Annual report 2016-17**	Weighted Area (2016-17)***		Revised Subscription	difference with actual 2017	% change
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10=9-8	11
17	India	0.35	0.737	78.24	67.80	64.90	11080	11150	70	0.6
18	Indonesia	0.14	0.504	5.14	10.07	8.40	4650	6180	1530	32.9
19	Iran	0.63	0.471	6.44	8.85	8.71	6475	6255	-220	-3.4
20	Iraq	0.12	0.129	6.93	4.92	4.23	5145	4315	-830	-16.1
21	Ireland	0.18	0.335	0.05	0.35	0.30	1855	2990	1135	61.2
22	Italy	3.79	3.748	6.55	7.72	6.51	7970	7885	-85	-1.1
23	Japan	10.84	9.68	5.50	6.44	4.98	7665	7450	-215	-2.8
24	Kazakhstan (2006)	0.076	0.191	1.37	1.65	1.43	3150	3140	-10	-0.3
25	Korea, Rep. of	0.18	2.039	1.31	2.19	1.67	3130	5445	2315	74.0
26	Madagascar (2014)	0.003	0.003	0.63	1.20	1.14	2015	2240	225	11.2
27	Malaysia	0.253	0.322	0.65	6.39	6.19	2655	5625	2970	111.9
28	Mali (2005)	0.01	0.003	0.10	0.38	0.38	1765	1935	170	9.6
29	Malawi	0.002	0.002	0.02	0.07	0.07	1650	1700	50	3.0
30	Mexico	0.89	1.435	6.60	11.70	9.10	6515	7070	555	8.5
31	Morocco	0.05	0.054	0.60	2.11	1.78	2605	3330	725	27.8
32	Myanmar (2014)	0.01	0.01	1.95	2.49	2.39	2505	2565	60	2.4
33	Nepal	0.01	0.006	0.25	1.27	1.23	1885	2270	385	20.4



Sl. No.	National Committee/ Committee#	UNC of Country		Benefitted area (Mha)			Actual Subscription for 2017	Subscription based on new formula, weighted area and 2017 UNC (\$)		
		1991 or in the year of becoming ICID Member	2017@	1991*	Annual report 2016-17**	Weighted Area (2016-17)***		Revised Subscription	difference with actual 2017	% change
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10=9-8	11
34	Netherlands	1.74	1.482	1.97	3.49	3.24	5655	5415	-240	-4.2
35	Nigeria	0.19	0.209	0.07	0.29	0.29	1900	2250	350	18.4
36	Niger (2007)	0.002	0.002	0.00	0.10	0.10	1625	1730	105	6.5
37	Pakistan	0.06	0.093	22.46	26.94	23.01	7250	7210	-40	-0.6
38	Philippines	0.1	0.165	1.60	4.24	3.48	3275	4050	775	23.7
39	Portugal	0.18	0.392	0.87	0.58	0.56	2830	3260	430	15.2
40	Romania	0.17	0.184	7.45	4.98	4.06	5280	4255	-1025	-19.4
41	Russia (1992)	10.2	3.088	11.01	9.28	7.03	8890	8020	-870	-9.8
42	Saudi Arabia	0.99	1.146	0.46	1.66	1.64	3935	4705	770	19.6
43	Slovenia (1992)	0.09	0.0844	0.14	0.09	0.08	2055	1910	-145	-7.1
44	Somalia (2016)	0.001	0.001	0.20	0.20	0.20	1827	1820	-7	-0.4
45	South Africa (1993)	0.41	0.364	3.30	1.66	1.63	4770	3975	-795	-16.7
46	Spain	2.03	2.443	3.30	3.94	3.79	6240	6335	95	1.5
47	Sri Lanka	0.01	0.031	0.66	0.60	0.59	2110	2555	445	21.1
48	Sudan (2015)	0.01	0.01	3.90	2.45	2.17	2895	2515	-380	-13.1
49	Switzerland	1.1	1.14	0.15	0.20	0.18	3535	3540	5	0.1
50	Tajikistan (1997)	0.003	0.004	0.70	1.13	0.97	2120	2185	65	3.1

Sl. No.	National Committee/ Committee#	UNC of Country		Benefitted area (Mha)			Actual Subscription for 2017	Subscription based on new formula, weighted area and 2017 UNC (\$)		
		1991 or in the year of becoming ICID Member	2017@	1991*	Annual report 2016-17**	Weighted Area (2016-17)***		Revised Subscription	difference with actual 2017	% change
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10=9-8	11
51	Tanzania (2011)	0.01	0.01	0.16	0.18	0.18	1830	1805	-25	-1.4
52	Thailand	0.09	0.291	4.09	4.90	4.82	4315	4500	185	4.3
53	Turkey	0.34	1.018	3.95	9.16	7.45	4995	6675	1680	33.6
54	Ukraine (1996)	0.302	0.103	3.40	5.48	4.39	4255	4365	110	2.6
55	USA	25	22	79.00	73.90	60.70	13290	12410	-880	-6.6
56	Uzbekistan (1994)	0.26	0.023	4.20	7.61	5.96	4360	3175	-1185	-27.2
57	Zambia	0.01	0.007	0.02	0.16	0.16	1650	1785	135	8.2
58	Zimbabwe	0.002	0.004	0.17	0.27	0.22	1825	1835	10	0.5
59	Chinese Taipei Committee <sup>§</sup>			0.84	0.51	0.45	5720	5320	-400	-7.0
	<b>Total</b>						<b>254437</b>	<b>266810</b>	<b>12373</b>	

**Notes:**

# - Year in bracket against country are when subscription was fixed at last entry otherwise 1991

@ - 2017 UN contribution (UNC) is based UN report ST/ADM/SER.B/955

\$ - UNC contribution is not applicable so capacity to pay has been taken same as in 1991 modified as per inflation factor of 1.456 since 1991 to 2015.

\* - Area considered during 1991 or at the time of becoming ICID member after 1991

\*\* - Area benefitted as per Annual Report 2016-17 (IA based on NC data/FAO Statistical Handbook 2015/FAO Aqua stat and DA based on NC data or CEMAGREF data)

\*\*\*- Weighted area calculated as given below.

Concession for least developed country= If UNC is <0.03 then concession is 50% of interest of country

**MANDATS REVISES DES ORGANES DE TRAVAIL RETABLIS****A. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'HISTOIRE DE L'IRRIGATION, DU DRAINAGE ET DE LA MAITRISE DES CRUES (GT-HIST)**

- (a) Encourager les Comités Nationaux de divers pays pour mettre en place leurs Groupes de Travail nationaux sur l'Histoire;
- (b) Fournir des conseils pour compiler, publier, mettre à jour et / ou traduire des documents sur l'histoire de l'irrigation, du drainage et de la gestion des crues;
- (c) Promouvoir l'échange interdisciplinaire d'informations, de connaissances et d'expériences, ainsi que le réseau sur le sujet (aspects agricoles, politiques, socio-économiques, climatologiques et géographiques) pour une bonne compréhension des développements technologiques réalisés dans la matière.
- (d) Organiser des séminaires lors des Congrès de la CIID pour mieux faire connaître l'Histoire de l'eau;
- (e) Préparer un document sur la "durabilité de l'eau historique" pour publication dans la *Revue «Irrigation et Drainage (IRD)»*;
- (f) Achever un livre sur "la Durabilité de l'eau historique".
- (g) Encourager les pays membres à produire des documentaires sur l'Histoire de l'eau.

**B. GROUPE DE TRAVAIL SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES REGIONS A MAREE (GT-DDRM)**

- (a) Comprendre les défis et les opportunités existants et potentiels des régions à marée actuels et de l'avenir en déterminant les problèmes fondamentaux;
- (b) Sensibiliser aux risques croissants concernant les régions à marée dus au changement climatique mondial et stimuler les discussions interdisciplinaires sur les impacts, l'atténuation et l'adaptation.
- (c) Améliorer les techniques de conception et d'enquête et les programmes de surveillance et de gestion des installations d'irrigation et de drainage, et recueillir des informations sur l'environnement des régions à marée à travers le monde;
- (d) Identifier les options de développement et de gestion durables dans les régions à marée et rechercher un équilibre entre la conservation et la mise en valeur des régions à marée en tenant compte des services écosystémiques;
- (e) Se joindre aux dialogues internationaux et organiser des conférences internationales et des cours de brève durée pour promouvoir la planification et la gestion interdisciplinaires et participatives des terres et de l'eau dans les régions à marées;
- (f) Collaborer étroitement avec d'autres groupes de travail connexes, échanger les expériences pertinentes entre les Comités nationaux, et soutenir les pays en développement et les pays les moins développés.







**23e Congrès CIID : Vers une nouvelle révolution verte 2.0**  
08-10 octobre 2017, Mexico, Mexique

**Résultats du 23<sup>e</sup> Congrès CIID**



Le 23<sup>e</sup> Congrès International des Irrigations et du Drainage, dont le thème principal était "Modernisation de l'irrigation et du drainage pour la nouvelle révolution verte", fut tenu du 8 au 14 octobre 2017 au World Trade Center à Mexico, Mexique, organisé et accueilli par le Comité national mexicain de la CIID (MXCID). Le Congrès a réuni plus de 832 délégués en provenance de 35 pays.

Les rapporteurs généraux des questions thématiques du Congrès - Questions 60 «**Productivité de l'eau: réexamen des concepts en matière de "Nexus": l'interconnexion entre l'eau, l'énergie et l'alimentation**» et 61 «**État des connaissances dans les techniques d'irrigation et aspects pratiques dans des contextes socio-économiques donnés**» ont présentés leurs rapports sur la base de 151 communications et affiches adressés par plus de 25 pays.

À la suite de délibérations intenses, sont émergés les résultats suivants concernant les questions 60 et 61 du Congrès:

**Q. 60: Productivité de l'eau: réexamen des concepts en matière de "Nexus": l'interconnexion entre l'eau, l'énergie et l'alimentation**

1. Pour améliorer les services d'irrigation grâce à la modernisation, il est nécessaire de revoir la productivité de l'eau en identifiant les défis et les opportunités. Diverses mesures d'économie d'eau devraient être prises à travers le prisme eau-énergie-nourriture pour identifier les défis dans les domaines associés et aider à trouver des opportunités.
2. L'investissement dans l'amélioration des technologies et techniques d'irrigation permet d'économiser l'eau agricole et peut améliorer l'équité de la distribution parmi les parties prenantes communes, mais le transfert de technologie est important à travers le renforcement des capacités
3. De nombreuses techniques sont disponibles, en particulier celles basées sur les TIC, ainsi que les techniques de calcul pour évaluer les débits réels et de les réguler. Les pertes d'eau sur le terrain ont été minimisées en utilisant une série de techniques.
4. Les systèmes d'extraction volumétrique pour les aquifères permettent le suivi des volumes alloués et de recharge des aquifères.
5. La réutilisation / le recyclage de l'eau exige une évaluation des conditions du milieu dans les contextes et devait éviter les conflits entre les parties prenantes en ce qui concerne les transferts de l'eau et l'adoption des réformes structurelles et de fonctionnement.

6. Le lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation présente des caractéristiques multidimensionnelles et est aggravé par les changements climatiques et sociaux, comme il a été mentionnés dans les études réalisées par nombreux pays du monde.
7. Les indicateurs de l'empreinte d'eau semblent utiles pour évaluer la gestion de l'eau dans les régions irriguées. Diverses techniques de gestion de l'eau adoptées influencent fortement les empreintes d'eau des cultures spécifiques sur le terrain.
8. Des progrès considérables sont réalisés dans les domaines du traitement des images satellitaires ainsi que dans la modélisation par simulation, qui doivent être exploités pour mieux évaluer l'impact des mesures adoptées ou proposées pour la gestion sectorielle de l'eau.
9. La sécurité de l'eau possède des aspects environnementaux et sociaux. Tout en gérant une situation extrême, les deux aspects doivent être considérés conjointement. Il est nécessaire d'analyser les lois sur l'eau et les cadres juridiques pour atteindre la gestion durable de l'eau menant à la sécurité de l'eau.
10. Les défis de la sécurité de l'eau émergeant des bassins internationaux doivent être traités par des mécanismes de coopération basés sur les principes du droit international de l'eau.
11. Le rôle de l'utilisateur dans la gestion de l'eau est important au niveau du bassin et doit être coordonné avec une meilleure diffusion des informations.
12. Pour assurer la sécurité de l'eau grâce à la réutilisation / recyclage de l'eau, les politiques doivent prendre en compte les problèmes de santé associés.

**Q. 61: État des connaissances dans les techniques d'irrigation et aspects pratiques dans des contextes socio-économiques donnés**

1. La définition de l'agriculture de précision évoque une compréhension différente parmi la communauté couvrant un large éventail d'options et de technologies pour la gestion des applications sur le terrain et le soutien de décision nécessaire d'une manière spatiale et temporelle pour diriger l'eau de manière requise.
2. Les progrès réalisés dans les technologies telles que les TIC et les modèles de calcul en nuage pour une aide à la décision en temps réel en plus d'une détermination précise de l'état sur le terrain à l'aide de drones permettent l'application sur de grandes surfaces ayant plusieurs exploitations par contre seulement les grandes surfaces dans le passé.
3. La planification de l'irrigation à base d'ET possède le potentiel d'améliorer l'efficacité de l'exploitation agricole.
4. L'importance d'organiser la communauté des petits exploitants et de garantir un soutien institutionnel est nécessaire pour qu'ils reçoivent efficacement les avantages de la modernisation.
5. Les décisions stratégiques jouent un rôle important dans l'amélioration de l'efficacité de l'irrigation et il est nécessaire que les exploitations restent simples pour éviter les erreurs d'irrigateur.
6. Un certain nombre d'outils logiciels sont disponibles pour simuler l'évaluation, la conception et l'analyse opérationnelle du système d'irrigation. De nouveaux progrès dans ce domaine sont nécessaires pour utiliser de meilleurs modèles d'infiltration tout en maintenant les vitesses de calcul.
7. Les nouvelles technologies doivent être adaptables afin de tirer des avantages après leur mise en œuvre. Les effets de mise à l'échelle doivent être bien compris avant la mise en œuvre à grande échelle et l'adoption par les communautés d'utilisateurs.
8. L'adaptabilité des technologies devrait être envisagée dans différents contextes de conditions climatiques, de conditions environnementales et socio-économiques, puis leur validité devrait être déterminée.
9. Le régime foncier et la taille des propriétaires fonciers sont des facteurs importants pour l'adaptation des nouvelles technologies d'irrigation, en particulier dans les pays en développement. Cependant, de nouvelles approches telles que la mise en commun des terres et l'agriculture coopérative peuvent fournir des occasions de mettre en œuvre les techniques et d'améliorer ainsi l'efficacité.



**MEMBERSHIP OF VARIOUS WORKBODIES  
(As Updated During 68<sup>TH</sup> IEC)**

**I. PERMANENT FINANCE  
COMMITTEE (PFC)**

No.	Members	Country	Remarks
1.	VPH Mr. Laurie Tollefson	Canada	Chair
2.	Mr. Hao Zhao	China	Member
3.	Ms. Serpil Koylu Dalgin	Turkey	Member
4.	Mr. Naoki Hayashida	Japan	Member
5.	Engr. Husnain Ahmad	Pakistan	Member
6.	Dr. Irene Bondarik	Russia	Member
7.	Mr. Ali Reza Salamat	Iran	Member
8.	Dr. Marco Arcieri	Italy	Member
9.	Mr. Hazim Ibrahim Othman Mohammed	Iraq	Provisional Member
10.	Secretary General		Member-Secretary

**II. PERMANENT COMMITTEE ON STRATEGY AND  
ORGANIZATION (PCSO)**

No.	Members	Country	Remarks
1.	Vice President Mr. Bong Hoon Lee	Korea	Chair (2012)
2.	Ms. Kathleen Heuvel	Australia	Vice Chair (2016)
3.	Vice President Hon. Dr. Mohamed Abd-El-Moneim Wahba	Egypt	Member (2014)
4.	Vice President Hon. Dr. Ding Kunlun	China	Member (2014)
5.	Vice President Prof. Dr. Charlotte de Fraiture	The Netherlands	Member (2015)
6.	Vice President Mr. Ian William Makin	UK	Member (2015)
7.	Vice President Prof. Dr. Abdelhafid DEBBARH	Morocco	Member (2015)
8.	Vice President Dr. Irene G. Bondarik	Russia	Member (2016)
9.	Vice President Mr. Waseem Nazir	Pakistan	Member (2016)
10.	Vice President Mr. Madhav Belabse	Nepal	Member (2016)
11.	Vice President Er. Naoki Hayashida	Japan	Member (2017)
12.	Vice President Dr. Brian T. Wahlin	USA	Member (2017)
13.	Vice President Dr. K. Yella Reddy	India	Member (2017)
14.	Secretary General, ICID		Member-Secretary
15.	FAO representative		Permanent Observer
16.	World Bank representative		Permanent Observer
17.	GWP representative		Permanent Observer
18.	WWC representative		Permanent Observer

No.	Members	Country	Remarks
19.	Chairpersons of all Regional Working Groups and Working Groups/Committees under PCSO.		Ex-Officio Members

**II.A. Membership Status of Working Groups under PCSO**

II.1 — AFRWG			
No.	Members	Country	Remarks
1.	VPH Dr. Mohamed Wahba	Egypt	Chairman
2.	Dr. Sylvester Mpandeli	South Africa	Vice Chairman
3.	Mr. Jean Bernard Dambre	Burkina Faso	Secretary
4.	Mrs. Salamata Karambiri MIWENDE	Burkina Faso	
5.	Mr. Tchouadang Kadjonga	Chad	
6.	Eng. Omnia Hassan Ahmad Salem – Young Professional	Egypt	Provisional Member
7.	Representative from ETCID	Ethiopia	
8.	Representative from MADCID	Madagascar	
9.	Representative from MALCID	Malawi	
10.	Representative from AMID	Mali	
11.	Ms. Sara Boularbah – Young Professional	Morocco	Provisional Member
12.	Ms. El Oumlouki Kaoutar – Young Professional	Morocco	Provisional Member
13.	Representative from ANID	Niger	
14.	Engr. Joe Kwanashie	Nigeria	
15.	Mr. Abdullahi Hassan Hussein – Young Professional	Somalia	
16.	Eng. Mohamed Mohamud Abdi	Somalia	Provisional Member
17.	Eng. (Ms.) Hind Massoud Hamed Elneel	Sudan	Provisional Member
18.	Eng. Marwa Faisal Salman Mohamed – Young Professional	Sudan	Provisional Member
19.	Representative from TANCID	Tanzania	
20.	Mr. Mulako Cornelius Sitali	Zambia	
21.	Representative from ZwCID	Zimbabwe	
	<b>Observers</b>		
22.	VPH Dr. Samia El-Guindy	Egypt	
23.	Mr. Jean Syroganis Camara	Italy	
24.	Mr. A. de Vito	Italy	
25.	Eng. Omer Yousef	Sudan	
26.	FAO Representative		
27.	World Bank Representative		
28.	ARID Representative		

29.	SARIA Representative		
30.	AgWA Representative		

II.2 — ASRWG			
No.	Members	Country	Remarks
1.	VPH Karim Shiati	Iran	Chairman
2.	Mr. Stephen Mills	Australia	
3.	Representative from BANCID	Bangladesh	
4.	Mr. Wang Aiguo	China	
5.	Dr. Gwo-Hsing Yu	Chinese Taipei	
6.	Dr. Rajinder Kumar Gupta -Direct Member (WAPCOS)	India	
7.	Dr. Mochammad Amron	Indonesia	
8.	Mr. Shaimaa Shihab Ahmed	Iraq	
9.	Mr. Ammar Salah Ahmed Manhee - Young Professional	Iraq	
10.	Mr. Naoki Hayashida	Japan	
11.	Representative from KAZCID	Kazakhstan	
12.	Prof. (Ms.) Kyung Sook Choi	Korea, Rep. of	
13.	Ms. Jeong Min, Ryu – Young Professional	Korea, Rep. of	
14.	Ir. Syed Abdul Hamid bin Syed Shuib	Malaysia	
15.	Dr. (Ms.) Mu Mu Than	Myanmar	
16.	Mr. Bashu Dev Lohanee	Nepal	
17.	Mr. Ahmed Kamal	Pakistan	
18.	Representative from PNC-ICID	Philippines	
19.	Representative from SACID	Saudi Arabia	
20.	Eng. W.B. Palugaswewa	Sri Lanka	Provisional Member
21.	Representative from TAJCID	Tajikistan	
22.	Mr. Arthon Suttigarn	Thailand	
23.	Dr. Aynur Fayrap	Turkey	
24.	Mr. Ilkhom Juraev	Uzbekistan	
25.	Dr. Dao Trong Tu	Vietnam	Provisional Member

II.3 —C-CONGR			
No.	Members	Country	Remarks
1.	Mr. Bryan Wards	Australia	Chair
2.	VPH Laurie C. Tollefson	Canada	Representative
3.	Mr. Bashu Dev Lohanee	Nepal	Representative
4.	Mr. Sanjay Belsare	India	Representative
5.	Mr. Saiful Mahdi	Indonesia	Representative
6.	Mr. Luis Felipe Alococer	Mexico	Representative

II.4 —ERWG			
No.	Members	Country	Remarks
1.	VP Ian Makin	UK	Chair
2.	VPH Peter Kovalenko	Ukraine	Vice-Chair
3.	Mr. Olli-Matti Verta	Finland	Secretary
4.	Representative	Netherlands	
5.	Representative	Spain	

6.	Representative	Switzerland	
7.	VPH Brane Maticic	Slovenia	
8.	Mr. Pedro Eduardo da Cunha Serra	Portugal	
9.	Prof. Dr. Ion Nicolaesco	Romania	
10.	Dr. Davor Romc	Croatia	
11.	Dr. John Martine	Ireland	
12.	VPH Laszlo Hayde	Hungary	
13.	Dr. Irina G. Pankova	Russia	Observer YP
14.	Dr. (Mrs.) Sabine Seidelas as Young Professional	Germany	Observer
15.	Dr. Irene Bondark	Russia	
16.	Dr. Klaus-Dieter Vorloop	Germany	Observer
17.	Dr. Sami Bouarfa	France	
18.	Mr. Hannes Puu	Estonia	
19.	Dr. Maroco Arcieri	Italy	
20.	Mr. Peter Alexey Yurievich, Chair, EWTDR	Russia	Ex-Officio Member

II.5 — WG-IDSST			
No.	Members	Country	Remarks
1.	VPH Prof. Peter Kovalenko	Ukraine	Chairman
2.	VPH Prof. Victor A. Dukhovny	Uzbekistan	Vice Chairman
3.	Dr. Shukhrat Mukhamedjanov	Uzbekistan	Secretary
4.	Dr. Rajinder Kumar Gupta - Direct Member	India	
5.	Dr. Katsuyuki Shimizu	Japan	
6.	Engr. Peter Yakube Manjuk	Nigeria	
7.	Dr. Alexander Solovyev	Russia	
8.	Eng. W.B. Palugaswewa	Sri Lanka	Provisional Member
9.	Mr. Baratov Rustam Okilovich	Tajikistan	
<b>Permanent Observers</b>			
10.	Prof. Daene C. McKinney (IWRA)		
11.	FAO Representative		
12.	World Bank representative		

II.6 — IYPeF			
No.	Members	Country	Remarks
1.	Ms. Kathleen Heuvel	Australia	Coordinator
2.	Ms. Adey N. Mersha	Ethiopia	Joint Co-ordinator
3.	Mr. Rafat Nael Al-Intaki	Iraq	Joint Co-ordinator
4.	Mr. Mika Turunen	Finland	Joint Co-ordinator
5.	Ms. Eman Ragab	Egypt	Joint Co-ordinator
6.	Mr. M. Shoaib Saboory	Afghanistan	Joint Co-ordinator



### III. PERMANENT COMMITTEE FOR TECHNICAL ACTIVITIES (PCTA)

No.	Members	Country	Remarks
1.	VP Dr. Ding Kunlun, Chair	China	Chair
2.	Prof. Graziano Ghinassi, (Italy)	Italy	Member
3.	Prof. Masayoshi Satoh (Japan)	Japan	Member
4.	PH Peter S. Lee (UK)	UK	Member
5.	Ms. Aysen Pervin Güngör (Turkey)	Turkey	Member
6.	Mr. Chaiwat Prechawit (Thailand)	Thailand	Member
7.	Dr. Mohamed Wahba	Egypt	Member
8.	Mr. Ali Reza Salamat	Iran	Member
9.	Secretary General, ICID		Member-Secretary
10.	World Bank representative		Permanent Observer
11.	FAO representative		Permanent Observer
12.	IWMI representative		Permanent Observer
13.	ISO representative		Permanent Observer
14.	WWC representative		Permanent Observer
15.	CPWF representative		Permanent Observer
16.	AgWA representative		Permanent Observer
17.	All Strategy Theme Leaders and Chairs of all Workbodies under PCTA		Ex-Officio Members

3.	Dr. Tian Fuqiang	China	Secretary
4.	Dr. Waleed Hassan M. Abou El Hassan	Egypt	
5.	Eng. Nermeen Essam El-Tahan – Young Professional	Egypt	Provisional Member
6.	Mr. Mika Turunen	Finland	
7.	Mr. Sanjay Kumar Singh	India	
8.	Mr. Atin Kumar Tyagi – Direct Member, JISL	India	
9.	Dr. (Ms.) Fransisca Mulyantari	Indonesia	
10.	Dr. Nozar Ghahreman	Iran	
11.	Mr. Hatem Hameed Hussein	Iraq	
12.	Mr. Jafer Kathom Alwan Alamiryi - Young Professional	Iraq	
13.	Prof. Dr. Choi, Jin-Yong	Korea, Rep. of	
14.	Mr. Javeed Iqbal Bokhary	Pakistan	
15.	Eng. (Ms.) Talatha Janaki Meegstenna	Sri Lanka	
16.	Dr. Guy Jobbins	UK	
17.	Mr. Michael Davidson	USA	
18.	Ms. Dilek Demirel Yazici	Turkey	Provisional Member
<b>Permanent Observers</b>			
19.	WMO representative		
20.	IWMI Representative		
21.	FAO Representative		

#### III.A. Membership Status of Working Groups under PCTA

III.B.1 — WG-BIO-FUEL			
No.	Members	Country	Remarks
1.	Dr. Fuqiang Tian	China	Chair
2.	Mr. Sanjay Belsare	India	Vice-Chair
3.	VPH Laurie C. Tollefson	Canada	
4.	Mr. Mortaza Yazdkhasti	Iran	
5.	Mr. Bassam Hayek	Jordan	Observer
6.	Dr. Salih Hamad Hamid Omer	Sudan	
7.	Mr. Abdul Wahab Siyal	Pakistan	Provisional Member
8.	Dr. Jose Reyes Sanchez	Mexico	Provisional Member

III.B.2 — WG-CLIMATE			
No.	Members	Country	Remarks
1.	Dr. Tsugihiko Watanabe	Japan	Chairman
2.	Dr. Ray Shyan Wu	Chinese Taipei	Vice Chairman

III.B.3 — WG-ENV			
No.	Members	Country	Remarks
1.	Prof. dr. (Ms.) Charlotte de Fraiture	The Netherlands	Chair
2.	Prof. N. Hatcho	Japan	Vice Chairman
3.	Mr. V.C. Ballard	Australia	
4.	Mr. Mohammad Samiul Ahsan Talucder - Direct Member	Bangladesh	
5.	Dr. Fuqiang Tian	China	
6.	Ms. Seija Virtanen	Finland	
7.	Mr. Usamah Hashim Witwit	Iraq	
8.	Dr. Choi, Joong-Dae	Korea, Rep. of	
9.	Ir. Mohd Azmi Ismail	Malaysia	
10.	Dr. Muhammad Basharat Chaudhry	Pakistan	
11.	Dr. Yury Anatolyevich Mozhaikii	Russia	
12.	Eng. (Ms.) P.M. Jayadeera	Sri Lanka	

13.	Dr. Aynur Fayrap	Turkey	
-----	------------------	--------	--

**III.B.4 — WG-MWSCD**

No.	Members	Country	Remarks
1.	VPH Franklin E. Dimick	USA	Chair
2.	Mr. V.C. Ballard	Australia	Vice-Chair
3.	Mr. Mohammad Sadegh Jafari	Iran	
4.	VPH Ragab Ragab	UK	
5.	Dr. Graziano Ghinassi	Italy	
6.	Prof. Chang-Chi Cheng	Chinese Taipei	
7.	Dr. Takanori Nagano	Japan	
8.	Dr. Hakan Aksu	Turkey	Young Professional
9.	Mr. Sudhakar (Direct Member), JISL	India	
10.	Ms. Jianxin Mu	China	Provisional Member
11.	Dr. Jaepil Cho	Korea	
12.	Mr. Raquib Khan	Pakistan	Provisional Member

**III.B.5 — WG-SDTA**

No.	Members	Country	Remarks
1.	Dr. Ruey-Chy Kao	Chinese Taipei	Chair
2.	Ir. Henk P. Ritzema	Netherlands	Vice Chair
3.	Dr. Hajime Tanji	Japan	Secretary
4.	Dr. (Ms) Hsiao-Weng Wang	Chinese Taipei	Young Professional
5.	Prof. Budi Santoso Wignyosukarto	Indonesia	
6.	Prof. Zhang Zhanyu	China	
7.	Ir. Hj. Nor Hisham bin Mohd Ghazali	Malaysia	
8.	Dr. Jeongryeol Jang	Korea	
9.	Mr. Anuj Kanwal	India	
10.	Dr. Jo Jin Hoon	Korea	Permanent Observer
11.	Dr. Daeou Eo	Korea	Permanent Observer
12.	Mr. Robiyanto Hendro Susanto	Indonesia	Permanent Observer
13.	Mr. Harry Denecke (FAO)		Permanent Observer

**III.K.1 — WG-CDTE**

No.	Members	Country	Remarks
1.	Prof. Dr. Abdelhafid DEBBARH	Morocco	Chair
2.	Dr. Young D. Kim	Korea	Vice Chair
3.	Mr. Mirza Asif Baig	Pakistan	Provisional Member
4.	Dr. Nader Heydari	Iran	Provisional Member
5.	Eng. Abu Obieda Babiker Ahmed Hassan	Sudan	Provisional Member

6.	Mr. Ramesh Kumar	India	Provisional Member
7.	Mr. Hasan Basri Yuksel	Turkey	Provisional Member
8.	Ms Dahile Abdulqader Abdulhameed (YP)	Iraq	Provisional Member
9.	Mr. Raad F Amein Taha	Iraq	Provisional Member

**III.K.2 — WG-HIST**

No.	Members	Country	Remarks
1.	Dr. Kamran Emami	Iran	Chairman
2.	Mrs. Xuming Tan	China	
3.	Eng. Ahmed Awad Hag Abd-Elnabi	Egypt	Provisional Member
4.	VPH Dr. Laszlo Hayde	Hungary	
5.	VPH Dr. A. Hafied A. Gany	Indonesia	
6.	Mr. Antonio Linoli	Italy	
7.	Prof. Dr. N. Hatcho	Japan	
8.	Mr. Jong Myong, Kim	Korea, Rep. of	
9.	Dr. José Luis Martínez Ruiz	Mexico	
10.	Engr. Sirika Ahmad Abubakar	Nigeria	
11.	Prof. Dr. Abdul Sattar Shakir	Pakistan	
12.	Prof. Jaekyoung Noh	Republic of Korea	
13.	VPH Dr. Gerhard Backeberg	South Africa	
14.	Eng. S.P.C. Sugeeshwara	Sri Lanka	Provisional Member
15.	VPH Chaiwat Prechawit	Thailand	
16.	Mr. Charles L. Abernethy	UK	
<b>Permanent Observers</b>			
17.	Dr. Ir. M. Ertsen (IWHA)		
18.	Dr. Ing. Klaus Rottcher	Germany	
19.	Dr. (Mrs.) B. Dolfing	The Netherlands	

**III.K.3 — EB-JOUR**

No.	Members	Country	Remarks
1.	PH Bart Schultz	Netherlands	Chair
2.	Prof. Dr. Kristoph-Dietrich Kinzli P.E.	USA	Joint Editor
3.	Dr. Jiusheng Li	China	Joint Editor
4.	VPH Hector Malano	Australia	(2001) Editor Emeritus
5.	Dr. Bryan P. Thoreson	USA	Associate Editor
6.	Prof. Daniele de Wrachien	Italy	Associate Editor
7.	Prof. Yih Chi Tan	Chinese Taipei	Associate Editor
8.	Dr. Nick C. Van de Giesen	Netherlands	Associate Editor

9.	Dr. Marcel Kuper	France	Associate Editor
10.	Mr. Bernard Vincent	France	Associate Editor
11.	Dr. Takao Masumoto	Japan	Associate Editor
12.	Dr. Biju George	Australia	Associate Editor
13.	Dr. Henk Ritzema	Netherlands	Associate Editor
14.	Prof. Waldo Ojeda-Bustamante	Mexico	Associate Editor
15.	Prof. Kendall C. DeJonge	USA	Associate Editor
16.	Prof. Saleh Taghvaejan	USA	Associate Editor
17.	Prof. Graziano Ghinassi	Italy	Associate Editor
18.	VPH Laszlo Hayde	Hungary	Associate Editor
19.	Dr. Muhammad Latif	Pakistan	
20.	Dr. Vijay Labhsetwar (ICID Central Office)	India	
21.	Dr. Yohei Sato	Japan	
22.	Prof. Ir. Dr. Mohd Amin bin Mohd Soom	Malaysia	
23.	Dr. Mohammad Javad Monem	Iran	
24.	Prof. Dr.-Ing. Klaus Rottcher	Germany	
25.	Prof. dr. Joong Dae, Choi	Korea	
26.	Mr. Brent Paterson	Canada	
27.	Ir. Simon Howarth	UK	
28.	Dr. Poolad Karimi	Iran	Associate Editor
29.	Prof. Jin-Yong Choi	Korea	Associate Editor
30.	Dr. Severine Tomas	France	Associate Editor

**III.K.4 — TF-MTD**

No.	Members	Country	Remarks
1.	VPH Dr. Ding Kunlun	China	Chair
2.	Chair of WG-IDM		
3.	Dr Yu-Chuang Chang (WG-IOA)	Chinese Taipei	
4.	Chair of WG-SON-FARM		
5.	Chair of WG-SDRG		
6.	Chair of WG-M&R		
7.	Representative of FAO		
8.	Representative of IWMI		
9.	Representative of ADB		

**III.K.5 — TF-VE**

No.	Members	Country	Remarks
1.	Dr. Kamran Emami	Iran	Chair
2.	Mrs. Remziye Yildiz Gulagaci	Turkey	Vice-Chair
3.	Ir. Nor Hisham M. Ghazali	Malaysia	Secretary
4.	VPH Francois Brelle	France	
5.	Mr. Suman Sijapati	Nepal	
6.	Dr. Toshihiko Kuno	Japan	

**III.K.6 — TF-WWF8**

No.	Members	Country	Remarks
1.	PH Dr. Chandra Madramootoo	Canada	Chairman
2.	Dr. Amgad Elmahdi	Australia	
3.	Ing. Helvecio Mattana Saturnino	Brazil	
4.	VPH Laurie C. Tollefson	Canada	
5.	Vice President Hon. Dr. Ding Kunlun	China	
6.	Mr. Anuj Kanwal	India	
7.	Mr. Ali Reza Salamat	Iran	
8.	Mr. Alaa Turki Khudhair Al-Masoodi	Iraq	
9.	Mr. Waleed Kh. Qassim Alhadidi - Young Professional	Iraq	
10.	VPH Dr. Shinsuke Ota	Japan	
11.	VPH Dr. Bong Hoon Lee	Korea, Rep. of	
12.	MXCID representative	Mexico	
13.	PH Dr. Bart Schultz	Netherlands	
14.	Dr. Somkiat Prajamwong	Thailand	
15.	Mr. Ijsbrand H. de Jong	World Bank	
16.	Er. Avinash C. Tyagi, Secretary General, ICID – Member Secretary		

**III.O.1 — WG-PQW**

No.	Members	Country	Remarks
1.	Dr. (Ms.) Anna Tedeschi	Italy	Chair
2.	Dr. Wenyong Wu	China	Secretary
3.	Dr. Tapas Kumar Biswas	Australia	
4.	VPH Dr. Samia El-Guindy	Egypt	
5.	VPH Dr. Karim Shiati	Iran	
6.	Dr. Takanori Nagano	Japan	
7.	Dr. Seung Heon Lee	Korea, Republic of	
8.	Prof. Leon van Rensburg	South Africa	

9.	VPH Dr. R. Ragab	UK	
<b>Permanent Observers</b>			
10.	FAO representative		
11.	ICBA representative (UAE)	UAE	

<b>III.O.2 — WG-SON-FARM</b>			
No.	Members	Country	Remarks
1.	Dr. A.K. Randev, Chairman	India	Chairman
2.	Mr. Carl Walters, Vice Chair	Australia	Vice Chair
3.	Mr. Suman Sijapati, Secretary	Nepal	Secretary
4.	Mr. Yao Bin	China	
5.	Dr. Zhang Guohua, Young Professional	China	
6.	Dr. Chen, Ching-Tien	Chinese Taipei	
7.	Mr. S.P. Jadhav (Direct Member), JISL	India	
8.	Mr. Hassan Shantia	Iran	
9.	Dr. Hossein Dehghanisanij	Iran	
10.	Mr. Suhad Jassim Obeed	Iraq	
11.	Mr. Hussein Shanan Abid Al-Hussein, Young Professional	Iraq	
12.	Dr. Graziano Ghinassi	Italy	
13.	Dr. Akira Iwamoto	Japan	
14.	Prof. Chang Eon Park	Korea, Rep. of	
15.	Mr. Mohd Yazid bin Abdullah	Malaysia	
16.	Mr. Bashu Dev Lohanee	Nepal	
17.	Dr. Abraham Mehari Haile	Netherlands	
18.	Dr. Dickson Ahagbuje	Nigeria	
19.	Mr. Muhammad Tahir Anwar	Pakistan	
20.	Mr. Siboniso Phillip Mkhali	South Africa	
21.	VPH Jose A. Ortiz	Spain	
22.	Eng. S. Mohanarajah	Sri Lanka	
23.	Mr. Ömer Faruk Akbulut	Turkey	
<b>Permanent Observers</b>			
24.	Mr. Sher Singh	India	
25.	Mr. M.S. Sudhakar (Direct Member), JISL	India	
26.	Mr. Abijit Joshi (Direct Member), JISL	India	
27.	Dr. Jano Anter	Germany	
28.	Mr. Bruno Molle (ISO)	France	
29.	FAO Representative		

<b>III.O.3 — WG-WATER &amp; CROP</b>			
No.	Members	Country	Remarks
1.	VPH Ragab Ragab	UK	Chair
2.	VPH Laurie C. Tollefson	Canada	Vice-Chair
3.	Dr. K. Yella Reddy	India	Secretary
4.	Prof. Dr. Mohd Amin Mohd Soom	Malaysia	
5.	Mrs. Gao Hong	China	
6.	Prof. Dr. Allah Bakhsh	Pakistan	
7.	Ir. Adang Saf Ahmad	Indonesia	Provisional Member
8.	Dr. P. Soman (Direct Member), JISL	India	Provisional Member
9.	Prof. Won-Ho Nam	Korea	
10.	Mr. Syaiful Mahdi	Indonesia	Observer
11.	FAO representative		Permanent Observer
12.	CIGR representative - Mr. Herbert H. Van Lier		Permanent Observer
13.	Prof. D. Wrachien	Italy	Permanent Observer
14.	ICRISAT representative		Permanent Observer

<b>III.S.1 — WG-IDM</b>			
No.	Members	Country	Remarks
1.	Ms. Mary Jean M. Gabriel	South Africa	Chair
2.	Mr. Ahmet Şeren	Turkey	Vice Chair
3.	Dr. Katsuyuki Shimizu	Japan	Secretary
4.	Dr. Amgad Elmahdi	Australia	
5.	Dr. Wu Jingwei	China	
6.	Mr. Ming-Young Jan	Chinese Taipei	
7.	Mr. Waleed Hassan	Egypt	
8.	Eng. Mohammed Omar Makram Afify – Young Professional	Egypt	Provisional Member
9.	VPH Francois Brele	France	
10.	Mr. G.L. Bansal	India	
11.	Dr. Narges Zohrabi	Iran	
12.	Ir. Mat Hussin Bin Ghani	Malaysia	
13.	Mr. Tariq Altaf	Pakistan	Provisional Member
14.	Eng. Abd Elsalam Mohamed Salih Idriss	Sudan	
<b>Permanent Observers</b>			
15.	VP Ian Makin (UK)	UK	
16.	VPH Hafied Gany (Indonesia)	Indonesia	

III.S.2 — WG-IOA			
No.	Members	Country	Remarks
1.	VPH Dr. Hafied A. Gany	Indonesia	Chairman
2.	Dr. Kazumi Yamaoka	Japan	Vice Chairman
3.	Mr. Madhav Belbase	Nepal	Secretary
4.	VPH Dr. Ding Kunlun	China	
5.	Dr. Yu-Chuan Chang	Chinese Taipei	
6.	Mr. Franck Sanfilippo	France	
7.	Mr. Houshang Hasouni Zadeh	Iran	
8.	Mr. Ghassan Lutfi Ahmed	Iraq	
9.	Ms. Hend Emad Alhendy - Young Professional	Iraq	
10.	Dr. Seong Joon Kim	Korea, Rep. of	
11.	Mr. Abdullahi Abdul Rahman	Nigeria	
12.	Dr. Qazi Tallat Mahmood Siddiqui	Pakistan	Provisional Member
13.	Mr. Hasan Basri Yuksel	Turkey	
14.	Mr. Philip J. Riddell	UK	
15.	VPH Franklin Dimick	USA	

III.S.3 — WG-M&R			
No.	Members	Country	Remarks
1.	VP Ian Makin	UK	Chairman
2.	Dr. Dong Bin	China	Vice Chairman
3.	Engr. Muhammad Sani Bala	Nigeria	Secretary
4.	Dr. Sanjay Belsare	India	
5.	Ir. Eko Subekti	Indonesia	
6.	Mr. Mehrzad Ehsani	Iran	
7.	Mr. Ali Omran Ali	Iraq	
8.	Mr. Firas Hussain Ali – Young Professional	Iraq	
9.	Dr. Yohei SATO	Japan	
10.	Dr. Kwang-Sik Yoon	Korea, Rep. of	
11.	Mr. Mohd Yazid bin Abdullah	Malaysia	
12.	Mr. Bir Singh Dhami, Young Professional	Nepal	
13.	Mr. Usman-e-Ghani	Pakistan	
14.	Mr. Puleng Mofokeng	South Africa	
15.	Ms. Meral Çiçek	Turkey	
16.	Mr. Vyacheslav Rozhon	Ukraine	
17.	Dr. Brian T. Wahlin	USA	

Permanent Observers			
18.	Mr. Alan Kendall Clark	UK	
19.	FAO Representative- (Ms. Robina Wahaj)		

III.S.4 — WG-SDRG			
No.	Members	Country	Remarks
1.	Mr. Bernard Vincent	France	Chairman
2.	Dr. Momon Sodik Imanudin	Indonesia	Vice Chairman
3.	Ms. Wang Shaoli	China	
4.	Mr. Chen Hung-Kwai	Chinese Taipei	
5.	Dr. Ashraf El Sayed Ismail	Egypt	
6.	Eng. Mohamed Fawzy Mohamed Mahmoud	Egypt	Provisional Member
7.	Mr. Mati Tonismae	Estonia	
8.	Ms. Helena Aijo	Finland	
9.	Dr. Gurbachan Singh	India	
10.	Prof. Ir. Robiyanto Hendro Susanto	Indonesia	
11.	Mr. Ardavan Azari	Iran	
12.	Mr. Raed Abbood Awad	Iraq	
13.	Mr. Amjed Mohammed Abbas - Young Professional	Iraq	
14.	VPH Shinsuke Ota	Japan	
15.	Dr. Hajime Tanji	Japan	
16.	Dr. (Ms.) Naoko Koshiyama	Japan	
17.	Prof. Seong Joon Kim	Korea, Rep. of	
18.	Engr. Mohd Anuar Musardar bin Yusoff	Malaysia	
19.	Dr. Henk Ritzema	Netherlands	
20.	Mr. Fazal Rehman Kashif	Pakistan	Provisional Member
21.	Dr. Yurii Yanko	Russia	
22.	VPH Prof. Brane Maticic	Slovenia	
23.	Prof. Aidan Senzanje	South Africa	
24.	Dr. (Ms.) Bilge Omar	Turkey	
25.	Dr. James Ayars	USA	

III.S.5 — WG-WATS			
No.	Members	Country	Remarks
1.	Mr. Mehrzad Ehsani	Iran	Chairman
2.	VPH Adama Sangare	Mali	Vice Chairman

3.	Mr. Mortaza Yazdekhashti - Young Professional	Iran	Secretary
4.	Ms. Jianxin Mu	China	
5.	VPH M. Hassan Amer	Egypt	
6.	Dr. P. Soman – Direct Member, Jain Irrigation Systems Limited – JISL	India	
7.	Mr. Kamal Kumar Jangid	India	
8.	Mr. Abijit Joshi – Direct Member, JISL	India	
9.	Mr. Dhuha Mahmood Hussein	Iraq	
10.	Mr. Mohammed Alaa Dheyaa - Young Professional	Iraq	
11.	Prof. Michele Perniola	Italy	
12.	Prof. (Ms.) Kyung-Sook Choi	Korea, Rep. of	
13.	Dr. Ashfaq Ahmed Sheikh	Pakistan	Provisional Member
14.	Dr. Joe Stevens	South Africa	
15.	Eng. S. Mohanarajah	Sri Lanka	
16.	Dr. Hassan Aboalbasher Ali	Sudan	
17.	Mr. Yalçın Dalgin	Turkey	
<b>Permanent Observers</b>			
18.	Mr. S.P. Jadhav – Direct Member, JISL	India	
19.	IWMI Representative- Mr. Ian W. Makin	UK	
20.	FAO Representative- (Ms. Robina Wahaj)		

**Note:** Secretary General, ICID or his representative will be Member of each WG or TF.

**Strategy Themes:** B - Basin; K - Knowledge;  
O - On-Farm; S - Schemes



**STRUCTURE DE TARIFICATION DES EVENEMENTS CIID EN 2018, 2019 et 2020**

<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>Lieu</b>	Kathmandu, Népal	Saskatoon, Canada	Aurangabad, Inde	Bali, Indonésie	Sydney, Australie
<b>Evénement</b>	8 <sup>th</sup> ARC	69 <sup>e</sup> CEI et Conférence régionale	9 <sup>e</sup> IMIC	70 <sup>e</sup> CEI et 3 <sup>e</sup> WIF	71 <sup>e</sup> CEI et 24 <sup>e</sup> Congrès
Inscription complète	\$500	\$ 750	\$500	\$700	\$800
Frais de Non-membre	\$650	\$ 800			\$ 900
Jeunes Professionnels (Internationaux)	\$250	\$ 375	\$250	\$400	\$400
Professionnels retraités (Internationaux)	\$ 250	\$ 375	\$250	\$400	\$400
Personnes accompagnantes (Internationales)	\$ 150	\$ 300	\$200	\$300	\$ 300
Local / Délégués	\$ 150	\$ 400	\$200	\$200	\$800
Jeunes Professionnels (Locaux)			\$100		



